

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 24 Février 2014 - 24 Rabi' al-Thani 1435 - N° 522 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

FÊTE NATIONALE
Le Président Bouteflika félicite son homologue estonien

Page 24

ALGÉRIE - FRANCE
Le ministre des Moudjahidines reçoit le ministre délégué auprès du ministère français de la Défense

Page 24

ALGÉRIE - CANADA
Colloque sur le partenariat universitaire à Tlemcen

Page 24

16^e RÉUNION DE LA TRIPARTITE

Consécration du dialogue et de la concertation



Kamel Cherif

La réunion de la Tripartite, gouvernement-syndicat-patronat, aura été une nouvelle occasion de consacrer les vertus du dialogue et de la concertation. Il s'agit en fait d'une réunion de la réconciliation nationale dans la mesure où elle a été qualifiée par les différentes parties qui y ont pris part de «rencontre historique».

Cette tripartite a démontré une nouvelle fois le sens large de la réconciliation nationale, laquelle demeure un principe sacré qui imprime l'ensemble des rencontres et des réunions au sommet. La réunion présidée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal aura été économique et sociale en même temps. Sur le plan économique, les différents opérateurs et représentants du patronat sont sortis satisfaits dans la mesure où l'Etat algérien est déterminé à réhabiliter

l'industrie nationale en ne faisant pas de distinction entre les secteurs public et privé. Il s'agit en fait de mettre au-dessus de tout et de tous les intérêts de l'Algérie et du peuple algérien, sachant que la réhabilitation de l'industrie et par conséquent de l'investissement ne pourra profiter qu'à l'Algérie et aux Algériens. N'est-ce pas là, le sens de la réconciliation nationale qui guide toutes les rencontres et réunions traitant des intérêts suprêmes du pays !

PP. 4 et 5

HIGH-TECH

RÉSEAUX SOCIAUX SUR LE NET

Un monde en mutation !

Page 11

LE PR DJAMEL DJENNAOUI, CHEF DU SERVICE ORL DU CHU MUSTAPHA BACHA, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

Quel traitement pour les enfants atteints de surdité ?



Pages 6 - 7

SCIENCE et VIE

MIGRAINE
comment éviter les crises ?

Pages 12-13

AFRIQUE

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE SUR L'ÉCONOMIE VERTE

Adoption de la déclaration d'Oran

pp 14 et 24

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 - USM ALGER

5/5 dans les derbies

Page 21

ALGER

KOUBA
Il assassine son voisin, • 15 ans de réclusion criminelle

Page 9

Météo



Régions Nord : 19° à Alger

Prédominance d'un temps généralement ensoleillé la matinée, se couvrant en cours d'après-midi/soirée sur les régions de l'Ouest avec pluie orageuse.

Les vents seront en général faibles à modérés.
La mer sera calme localement peu agitée.

Régions Sud : 23° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé devenant nuageux sur le Sahara oriental et les massifs du Hoggar/Tassili avec localement activité pluvio-orageuse. Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) avec localement tourbillons de sable.

TRAVAUX PUBLICS

Chiali
à Tlemcen

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, effectuera, aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tlemcen.

OUARGLA

16.500 titres exposés
au Salon national du
livre

Plus de 16.500 titres sont présentés au Salon national du livre, ouvert hier à Ouargla, à l'initiative de la direction locale de Culture. Ce salon, qui est à sa troisième édition, compte plus de 192.000 ouvrages dans les domaines scientifiques, culturels, éducatifs, religieux et historiques, exposés par 23 maisons d'édition venues de 11 wilayas du pays, selon les organisateurs.

Cette exposition culturelle vise à encourager la lecture chez toutes les catégories sociales et à offrir un espace d'accès au livre pour les différents lectorats, notamment les étudiants,

MOBILIS, PARTENAIRE OFFICIEL
Ouverture de l'Académie
d'Alhan Oua Chabab

Pour sa cinquième édition, le plus ancien programme de la télévision algérienne Alhan Oua Chabab, est accompagné par l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis.

L'émission de téléréalité, placé sous le thème «Amour et amitié», pour laquelle la diffusion des castings a débuté le 2 janvier 2014 sera clôturé par le show de grande finale le 21 mars prochain. Ce sont 15 finalistes venus de 10 wilayas: Alger, Béchar, Bejaïa, Biskra, Blida, Boumerdès, M'sila, Saida, Tipasa et Tizi-Ouzou, après une audition de plus de 20 000 jeunes à travers les 48 wilayas, qui a permis de présélectionner 280 talents.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À DJELFA
Séminaire sur la
vulgarisation agricole

Le ministère de l'Agriculture organise, aujourd'hui et demain à l'Institut de technologie agricole spécialisé de Djelfa un séminaire national sur la vulgarisation agricole.



	Max	Min
Alger	19°	11°
Oran	19°	09°
Annaba	19°	08°
Béjaïa	24°	08°
Tamanrasset	23°	11°

Horaires des prières

Lundi 24 Rabi' al-thani 1435

Fajr	05:59
Dohr	13:20
Asr	16:10
Maghreb	18:40
Isha	19:58

JEUDI À BISKRA
Inauguration
du nouveau siège
régional de TVA

Touring Voyages Algérie, procédera jeudi 27 février, à l'inauguration de son nouveau siège régional de Biskra. L'événement se déroulera en présence du président-directeur général de TVA M. Tahar Sahri.

AUJOURD'HUI À TÉBESSA
Célébration du 58^e
anniversaire de l'UGTA

La wilaya de Tébessa abritera aujourd'hui les festivités du 58^e anniversaire de la création de l'Ugta et du 43^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

DU 12 AU 15 MARS À OUARGLA
Rencontre scientifique
des spécialistes
de la surdité

L'association algérienne d'ORL organisera du 12 au 15 mars prochain au centre régional spécialisé dans l'implant cochléaire de Ouargla, une rencontre scientifique à laquelle vont assister de nombreux spécialistes de la surdité. Huit opérations d'implantation cochléaire seront effectuées au profit de 8 enfants durant ce regroupement scientifique qui se veut une opportunité



d'échange d'expériences entre les professionnels de cette discipline médicale qu'est l'ORL.

No comment

JUSQU'AU
2 MARS 2014
Achetez une SIM
Ooredoo et repartez
avec une clé
internet gratuite!

Toujours à l'écoute des attentes de ses clients, Ooredoo revient avec une nouvelle offre inédite, avec une promotion à 500 DA seulement disponible jusqu'au 2 mars 2014 inclus.

Pour toute acquisition d'une SIM Ooredoo, le client bénéficie d'un crédit initial de 350 DA, qu'il peut utiliser pour sa consommation, avec en prime une clé Internet offerte.

Cette offre exceptionnelle est disponible dans tous les Espaces services Ooredoo (GESO) et les points de vente agréés à travers tout le territoire national jusqu'au 2 mars 2014.

MARDI AU PALAIS
DE LA CULTURE
Représentation
théâtrale
pour enfants

Sous le patronage du ministère de la Culture, le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria abritera mardi 25 février à 17h, une représentation théâtrale pour enfants «Le rêve des poupées» de l'association El Roukh Edahabi de Annaba.

CE MATIN AU HILTON
Partenariat Algérie-UE

La délégation de l'Union européenne en Algérie organise une journée dédiée au partenariat euro-algérien «Avançons ensemble» aujourd'hui de 8 h 30 à 16 h à l'hôtel Hilton, avec une conférence de presse à 11 h.

CE MATIN À 10H AU SIÈGE
D'ALGERIE NEWS
Conférence sur «Les
accidents de la route,
causes et solutions»

Algérie News et Djazair News organisent ce matin à 10 h à la salle des conférences sise, 28 rue Ahmed Boualem Khalfi, une conférence sur le phénomène des accidents de la route sous le thème «Accidents de la route, causes et solutions». La rencontre sera animée par le commissaire divisionnaire El Hachemi Boutalbi, directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière CNPSR qui sera accompagné du représentant de la Gendarmerie nationale.



INSTITUTIONS

25^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Paraphe du spécimen du 1^{er} timbre de poste illustrant le sceau

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a apposé, dimanche, son paraphe au premier timbre de poste illustrant le 25^e anniversaire de la création du Conseil en présence de la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.



La vente anticipée de ce timbre de poste aura lieu aujourd'hui lundi dans les principales recettes postales situées aux chef-lieux de wilaya et des principales recettes postales de la wilaya d'Alger, à savoir les recettes du 1^{er} novembre, d'Hussein Dey, de Chéraga, de Ben Aknoun et de Rouiba, a indiqué le Directeur général

d'Algérie-poste, Mohand Laid Mehoul au terme de la signature du timbre poste. La vente du timbre de poste sera généralisée, mardi prochain, dans tous les bureaux de poste en sus d'une enveloppe d'une valeur de 7 DA, affranchie à 15 DA et mise en vente après oblitération «*er jour illustré*». A cette occasion, le ministère

de la Poste et des technologies de l'information et de la communication a organisé une exposition de timbres souvenirs commémorant les différents événements historiques nationaux.

Créé le 23 février 1989, le Conseil constitutionnel est chargé de veiller à l'application de la Constitution.

EDUCATION NATIONALE

Des élèves mécontents du rythme imposé pour le rattrapage des cours

Des dizaines d'élèves du cycle secondaire se sont rassemblés dimanche devant l'annexe du ministère de l'Education nationale (Mohamed Belouizdad) pour protester contre le rythme «intensif» imposé pour le rattrapage des cours suite à la grève qui a affecté le secteur.

Apprécier par l'APS, les élèves protestataires ont rejeté le rythme «intensif» imposé pour les cours de rattrapage qui s'étaleront tout au long de la semaine à l'exception du vendredi. Il n'est pas possible de rattraper les cours manqués en un temps record, ont-ils soutenu. «Nous n'avons pas fait de grève mais voilà que nous en subissons les conséquences», se sont encore élevés les élèves refusant de renoncer à leur

première semaine de vacances du printemps. La responsable de la communication du ministère



de l'Education Guesmia Dahbia a fait savoir qu'une délégation des protestataires a été reçue par les représentants du ministère pour examiner leurs revendications. Le ministère de l'Education nationale avait installé récemment une commission pour examiner les «meilleures méthodes» pour le rattrapage

des cours perdus en raison du débrayage. La commission aura à dégager les meilleures méthodes de rattrapage des cours en tenant compte de l'état d'avancement des cours au niveau de chaque wilaya, voire chaque établissement, et faire en sorte que l'élève ne soit pas perturbé. Selon la même source, «une fois le travail

de la commission achevé, une circulaire sera élaborée sur la base de ses recommandations et transmise à l'ensemble des directions de l'éducation pour application». Trois syndicats du secteur de l'éducation avaient lancé un mouvement de grève depuis plus de trois semaines pour revendiquer la révision du statut particulier notamment le volet relatif à la promotion et la formation. La décision d'arrêter la grève a été prise suite à des négociations entre les syndicats concernés et la direction de la Fonction publique habilité à examiner les revendications. La rencontre a débouché sur la prise en charge de la majorité des revendications dont la promotion des enseignants des premier et deuxième paliers au grade d'enseignant formateur et l'intégration des enseignants en fin de carrière.

Protestation «symbolique» de la confédération des syndicats algériens contre leur exclusion de la tripartite

La Confédération des syndicats algériens a organisé dimanche un mouvement de protestation «pacifique» et «symbolique» devant la Grande poste (Alger) pour protester contre son «exclusion» de la tripartite à laquelle a pris part l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) comme seul représentant des syndicats aux cotés du Gouvernement et du patronat.

La Confédération des syndicats algériens regroupe six organisations.

Il s'agit du l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), le Syndicat national des psychologues, le Conseil national de l'enseignement supérieur, le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique, le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) et le Syndicat national des praticiens de la santé publique.

La manifestation a vu également la participation de représentants du

Conseil national des lycées (CLNA) qui a organisé également une journée de protestation à l'occasion de la tenue de la tripartite.

Les syndicats ont souligné à la presse que ce mouvement de protestation était organisé à l'occasion de la tenue dimanche de la tripartite à laquelle

les syndicats autonomes agréés n'ont pas été invités.

La Confédération a dénoncé son exclusion et sa marginalisation de cette tripartite, «un mépris», a-t-elle estimé, de la part du Gouvernement qui avait déjà promis de l'inviter à la présente rencontre en tant que partenaire social.

A ce propos, le chargé de communication de l'UNPEF, Messaoud Amraoui a indiqué que la Confédération qui compte des syndicats «agissants et influents», refuse que le patronat ou l'UGTA parlent en son nom.

De son côté, le secrétaire général des praticiens de la santé publique, Chibane Noufel a déclaré que cette manifestation

«symbolique» représentait la deuxième phase du mouvement de protestation auquel prennent part des cadres syndicaux sans la participation de la base laïque.

Lors de cette manifestation, les forces de l'ordre ont bouclé les issues menant au Palais du gouvernement et arrêté 20 à 50 personnes dont deux d'entre eux ont été libérées, selon Sadek Dziri, président de l'UNPEF.

Parmi les personnes arrêtées figurent «dix syndicalistes du SNAPEST», selon le coordinateur national de ce syndicat, Meziane Meriane.

Parmi les revendications de la confédération, la défense des intérêts et droits des travailleurs et la promotion de leur conditions socioprofessionnelles et la défense du droit à l'exercice syndical.

Pour ailleurs, trois «intrus» ont été arrêtés par les forces de l'ordre sur la place de la Grande poste avant l'arrivée des protestataires.

Parmi les revendications de la confédération, la défense des intérêts et droits des travailleurs et la promotion de leur conditions socioprofessionnelles et la défense du droit à l'exercice syndical.

Le Groupe public GICA va importer 240.000 T de ciment Portland

Le groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) vient de désigner une entreprise britannique pour la fourniture de 240.000 tonnes de ciment de type Portland, indique dimanche un avis d'attribution provisoire de marché.

Suite à un avis d'appel d'offres international lancé par le groupe public, l'entreprise Star Commercial Ltd basée dans les îles vierges Britanniques a été désignée pour son offre la moins disante en vue de la fourniture de 240.000 tonnes de Cement Portland conforme à la norme algérienne, précise la même source. Cette quantité de ciment reparties en 80.000 tonnes et qui sera livrée aux filiales du groupe DNC au port de Djendjen (Jijel), Sodmac port d'Oran, Sodismac port d'Alger, précise encore la même source.

La valeur des importations de ciments Portland (autres que blancs) a atteint 283,80 millions de dollars contre 165,13 millions de dollars les neufs premiers mois de 2013, soit une hausse de près de 72%. En volume également, l'augmentation a été «remarquable», soit plus de 68%, totalisant 3.076 millions de tonnes contre 1.826 millions de tonnes, selon les chiffres des Douanes.

La pénurie du ciment se pose de manière récurrente ces dernières années notamment durant «la période sèche» qui connaît habituellement le lancement de projets de construction et des travaux d'aménagement des habitations. Pour répondre à cette forte demande et atténuer la flambée des prix, accentué notamment par la spéculation, et éviter le retard dans les délais de réalisation des projets, le Groupe GICA a entamé dès juin 2012 des importations mensuelles de ciment. Le déficit de l'Algérie en ciment dépasse actuellement les 5 millions de tonnes/an, alors que la production nationale actuelle est de plus de 18 millions de tonnes/an dont 11,5 millions de tonnes sont assurés par 12 cimenteries publiques.

Le développement de la filière ciment figure parmi les priorités du gouvernement pour atteindre une production de 20 millions de tonnes à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes d'ici à 2018.

Pour créer un équilibre entre l'offre et la demande croissante, un «ambitieux» programme a été tracé qui consiste notamment à réaliser de nouvelles cimenteries. Il est prévu ainsi la réalisation de quatre nouvelles usines et l'extension des capacités de production de six cimenteries existantes.

Selon le ministère, 17 cimenteries seront réalisées d'ici à 2017 dont quatre par le groupe GICA et sept autres par le secteur privé.

APS

16^È RÉUNION DE LA TRIPARTITE

Fermer la porte au «pessimisme»

O. Larbi

Abdelmalek Sellal a tenu un discours de circonference devant un parterre de syndicats patronaux et de travailleurs. Les partenaires sociaux et économiques (cela est compatible en cours de période de transition) étaient dans un état de réceptivité qui mérite d'être relevé : Hamiani, Mrakech, Yousfi, les leaders de cercles économiques, les dirigeants de l'UNEP et de l'UGTA, les cadres des ministères invités et même les ministres arboraient des mines sereines et satisfaites.

Le Premier ministre a d'emblée annoncé que les «décisions étaient en faveur de l'économie nationale et de toute la nation».

Débat, échanges, décisions

La démarche est celle «du débat, des échanges, de la collaboration... ; base de principe du travail tripartite».

M. Sellal a fait une rapide allusion au contexte politique en affirmant que «le Président de la République est le garant de la stabilité et du progrès pour le pays. Sans sécurité, comment parler d'économie et de développement ? En tout cas, il y a lieu de signaler la contribution de tous à une même voie de ce travail collectif».

Situant la 16^È Tripartite dans la commémoration du 58^È anniversaire de la fondation de l'UGTA et du 43^È de la nationalisation des hydrocarbures, le Premier ministre a clairement affirmé que «l'économie de l'Algérie n'est pas du libéralisme sauvage. La création de richesses ne doit plus reposer sur la rente des hydrocarbures».

«Aujourd'hui, le dynamisme économique est requis hors hydrocarbures en gagnant des parts de marché à l'international. Pour cela, la clé est entre les mains de tous : se mettre d'accord sur les orientations ; les actions et les réalisations tel est le sens de la Tripartite».

Les résultats des Tripartites de 2013 et 2014 sont une bonne base de la confiance mutuelle entre partenaires sociaux et économiques ! «Il faut fermer la porte au désespoir et au pessimisme ambiant ; on n'a rien à cacher et on ne cacherai rien. Les indicateurs macroéconomiques seront développés par le ministre des Finances Djoudi avant d'aborder les propositions des 5 groupes de travail issus de la 15^È Tripartite.

Karim Djoudi dans une intervention fouillée mettra le bilan 2013 dans une perspective positive de tous les facteurs contribuant à une économie saine et une amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

AMARA BENYOUNÈS
Le Pacte économique et social de croissance doit bénéficier d'un suivi

Le Pacte économique et social de croissance, dont les principales dispositions ont été présentées hier à Alger, doit bénéficier d'un mécanisme de suivi pour évaluer l'état de sa réalisation, a indiqué le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounès. Le ministre qui a présenté lors de la tripartite (gouvernement, patronat-UGTA) les résultats du groupe de travail sur ce pacte, a précisé que le document «contient aussi une partie consacrée à son suivi et à sa mise en œuvre».

Le mécanisme de suivi se décline en une évaluation tripartite entre le gouvernement, les organisations patronales et l'UGTA et une «mise en place d'un comité national de suivi devant établir au moins un rapport annuel», a-t-il dit.

Consécration du dialogue et de la concertation

La réunion de la Tripartite, gouvernement-syndicat-patronat, aura été une nouvelle occasion de consacrer les vertus du dialogue et de la concertation. Il s'agit en fait d'une réunion de la réconciliation nationale dans la mesure où elle a été qualifiée par les différentes parties qui y ont pris part de «rencontre historique».



Kamel Cherif

Cette tripartite a démontré une nouvelle fois le sens large de la réconciliation nationale, laquelle demeure un principe sacré qui imprime l'ensemble des rencontres et des réunions au sommet. La réunion présidée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal aura été économique et sociale en même temps.

Sur le plan économique, les différents opérateurs économiques et représentants du patronat sont sortis satisfaits dans la mesure où l'Etat algérien est déterminé à réhabiliter l'industrie nationale en ne faisant pas de distinction entre les secteurs public et privé. Il s'agit en fait de mettre au-dessus de tout et de tous les intérêts de l'Algérie et du peuple algérien, sachant que la réhabilitation de l'industrie et par conséquent de l'investissement ne pourra

profiter qu'à l'Algérie et aux Algériens. N'est-ce pas là, le sens de la réconciliation nationale qui guide toutes les rencontres et réunions traitant des intérêts suprême du pays !

À l'évidence, le côté social n'a pas été négligé. Au contraire, il a été mis en avant et confirmé les propos et les engagements

du gouvernement. Sellal avait déclaré, à maintes reprises, que la politique de l'Etat algérien demeurerait sociale et n'abandonnera jamais les couches sociales défavorisées. C'est dans ce sens, qu'interviendra la nouvelle définition du SNMG (salaire national minimum garanti), à partir de 2015.

Elle permettra le relèvement des plus bas salaires, lesquels sont les plus pénali-

«Le gouvernement algérien est pragmatique. Il a pour objectif de développer le pays en faisant participer tous les Algériens à son développement économique et social»

lisés l'article 87 bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail. La tripartite a été aussi l'occasion de plancher sur la réhabilitation du crédit à la consommation. Une mesure qui profite à la production nationale car elle concerne les produits locaux, ce qui devrait booster l'industrie nationale et amener les Algériens à consommer algérien.

En somme, cela se répercute de manière positive sur les entreprises nationales qui auront l'opportunité d'aller vers un investissement productif, créateur de richesses et par conséquent d'emploi.

► Sellal : Le gouvernement a réussi en 2013 à stabiliser le pays sur les plans monétaire et financier

► Une nouvelle définition du SNMG interviendra lors de la promulgation de la loi de finances 2015

► La Tripartite relève la nécessité d'abroger l'article 87 bis et la rédaction d'une nouvelle définition

Entreprises/BTPH : revoir la réglementation des marchés pour une grande implication dans les projets d'équipement

Un groupe de travail de la Tripartite (Gouvernement-UGTA-patronat) a recommandé hier de revoir «en profondeur» la réglementation des marchés publics pour faciliter l'accès des entreprises de BTPH nationales, publiques et privées, à la commande publique.

«Il est nécessaire de revoir en profondeur la réglementation des marchés publics en vue d'alléger les procédures, et d'établir immédiatement ses textes d'application, y compris ceux régissant les indices de prix», a indiqué dans son rapport final le groupe de travail tripartite chargé d'étudier les modalités facilitant l'intervention des entreprises du BTPH dans la réalisation du programme national d'équipement.

Ce groupe a également pro-

posé de revoir le dispositif législatif et réglementaire en vigueur relatif à l'activité de la promotion immobilière et d'adapter la réglementation sur la concession des terrains qui relèvent du domaine privé de l'Etat, pour faciliter l'acquisition des terrains dans le cadre de cette activité.

En outre, il a recommandé des mesures de défiscalisation à l'effet de favoriser l'emploi dans le secteur du BTPH soulignant la nécessité de faciliter l'accès aux crédits bancaires afin de favoriser l'organisation légale dans ce secteur et éradiquer l'informel.

Le groupe préconise, par ailleurs, la création d'une commission d'arbitrage au sein de chaque wilaya, pour examiner et régler les contentieux. Le renforcement de la nomenclature des métiers dans le do-

maine du BTPH pour adapter la formation aux technologies et aux besoins réels du secteur et l'ouverture des centres de formation, pour permettre aux employés de perfectionner leurs connaissances figurent aussi parmi les recommandations formulées par le groupe.

Ce dernier prône également l'encouragement de la création de franchise, l'appui aux crédits-bail et au leasing, faciliter l'acquisition du foncier industriel, et la promotion du partenariat dans toutes ses formes. Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune a annoncé que plusieurs mesures seront prises prochainement par son secteur pour concrétiser ces recommandations.

A cet égard, le ministère de l'Habitat compte lancer une

deuxième «short-list» qui permet aux entreprises nationales de participer au programme de logement dans les projets de réalisation de 400 à 2.000 unités. Par ailleurs, le gouvernement a adopté la semaine dernière un décret consacrant notamment la prolongation de la validité du certificat de qualification et de classification des entreprises qui passe ainsi de trois à cinq ans ainsi que l'augmentation de la fréquence des réunions des commissions de wilaya qui se penchent sur cette question de quatre à 12 fois par an, et de quatre à six fois par an pour la commission national.

Le ministre a annoncé aussi la classification et la catégorisation des bureaux d'études au même titres que les entreprises.

APS

16^e RÉUNION DE LA TRIPARTITE

L'appel des organisations patronales

Les organisations et les associations patronales ont mis à profit la tenue de la tripartite (Gouvernement-syndicat-patronat), hier à Alger, pour exprimer leurs revendications axées sur la promotion de l'outil national de production et l'encouragement aux entreprises locales.

«Notre conviction est qu'il ne peut y avoir de croissance et de progrès que par la promotion de la production nationale et l'encouragement d'une entreprise nationale efficace», a souligné Ali Slimani, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP).

L'UNEP indique que le pacte économique et social a pour objectif «l'assainissement de l'environnement des activités des entreprises afin qu'elles deviennent effectivement le moteur de la croissance et la source de créations de richesses». Rédha Hamiani, président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), a indiqué qu'il faut sortir du statu quo actuel dans lequel se trouve le système économique de l'Algérie en mettant fin à l'ère de la rente.

Rahim Abdelwahab, président de l'Union nationale des investis-

seurs (UNI) a indiqué, pour sa part, que la Coordination des organisations patronales a assisté aux travaux des groupes de travail pour traduire le consensus des différents partenaires afin de poursuivre le dialogue et la concertation. Moulood Kheloufi, président de l'Association générale des entreprises algériennes (AGEA), s'est dit, se son côté, satisfait des rapports des commissions qui ont analysé la situation économique avec l'apport des associations patronales. Ces rapports conduiront à la revalorisation de l'entreprise algérienne et de l'entrepreneur algérien, estime-t-il.

Quant à Abdelmadjid Denouni, président de l'Union nationale des entreprises du bâtiment (UNEB), a indiqué que les commissions ont proposé des solutions adéquates qu'il espère voir adoptées par le gouvernement.

Selon lui, le pacte national économique et social constitue la feuille de route pour les partenaires mais qu'il faut des rencontres afin de procéder à son évaluation. «La concertation et le dialogue nous permettront de développer notre pays», ajoute-t-il.

«Pour les entreprises du BTPH, nous lançons un appel pour établir des partenariats public-privé pour développer un outil national de réa-

Communiqué final

La 16^e Tripartite (gouvernement, syndicat, patronat), tenue hier à Alger, a été sanctionnée par un communiqué final, dont voici le texte intégral :

«Sous la haute autorité de son excellence Monsieur le président de la République, s'est tenue, le dimanche 23 février 2014, à Djenane El-Mithak, la 16^e réunion tripartite consacrée à la restitution des conclusions des groupes de travail installés lors de la 15^e tripartite. Présidée par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, cette rencontre a regroupé des membres du gouvernement, la direction nationale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), les organisations et associations patronales, les dirigeants de grandes entreprises publiques, ainsi que les experts.

• Dans son discours d'ouverture, M. Abdelmalek Sellal, a tenu à mettre en exergue la portée symbolique de la date de la tenue de cette rencontre, à savoir la veille de l'anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures.

Le Premier ministre, et après avoir rappelé les décisions de la 15^e tripartite, a ensuite passé en revue les défis socio-économiques que l'Algérie doit relever, invoquant la nécessité d'avoir de l'ambition pour notre pays et nous projeter dans le futur en valorisant nos avantages et nos atouts qui sont importants.

Après avoir écouté les rapports des cinq groupes de travail institués lors de la 15^e tripartite, il a été procédé à leur approbation et valorisation, notamment :

1. Le Pacte national économique et social de croissance se donne les objectifs d'accélération du processus des réformes économiques, de développement industriel, d'amélioration du climat des affaires, du système de santé et de la protection sociale, de l'accès au travail et l'amélioration du pouvoir d'achat, de l'adéquation du système de formation avec les besoins de l'entreprise ainsi que de sécurité énergétique. A cet effet, il est retenu la mise en place d'un mécanisme de mise en œuvre et d'évaluation à travers un Comité national de suivi, associant toutes les parties concernées.

2. Les modalités de contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et privé consistent à se donner les moyens de développer l'activité de financement de l'entreprise par des actions de formation de son personnel et par l'implémentation de procédures de traitement des dossiers des investisseurs dans des délais courts. Le FNI s'attélera à vulgariser la politique d'investissement du fonds, particulièrement en ce qui a trait à la stratégie, au niveau d'intervention, aux conditions et aux méthodes d'évaluation des projets et des entreprises, et ce, afin d'encourager l'investissement national.

3. L'encouragement de la production nationale repose sur la promotion et la protection de la production nationale, la régulation du commerce extérieur, le crédit à la consommation pour les produits locaux, la promotion des exportations hors hydrocarbures et, enfin, l'amélioration du système d'information économique.

4. La facilitation de l'intervention des entreprises nationales du BTPH dans la réalisation du programme national d'équipement a été approchée à travers les volets juridiques et réglementaires, le règlement des contentieux, la formation et les ressources humaines ainsi que la modernisation, l'équipement, l'industrialisation et les investissements. Dans ce cadre, il a été décidé de développer davantage la promotion immobilière par le recadrage de la loi, ainsi que l'adaptation de la réglementation sur les marchés publics pour améliorer les critères d'accès à la commande publique et la normalisation des cahiers des charges, l'adaptation du cadre légal devra s'accompagner de l'assainissement de l'environnement de l'entreprise, notamment dans ses relations avec les maîtres d'ouvrages, afin d'encourager et de développer le recours à l'outil national.

5. L'encadrement des actes de gestion préconise la promotion des bonnes pratiques managériales et la mise en place de mécanismes de diffusion des règles de bonne gouvernance au sein des entreprises à même de leur permettre de s'inscrire dans la compétitivité et la concurrence. Des mesures d'ordre organisationnel et juridique devront être initiées pour mieux contribuer à la protection des gestionnaires publics.

6. La revendication portée par l'UGTA concernant l'article 87-bis, relatif aux relations de travail, a fait l'objet d'un échange serré et responsable entre les différentes parties associées à cette 16^e tripartite. Il a été décidé d'abroger, de revoir l'article 87-bis de la loi 90-11 et de rédiger une nouvelle définition, en concertation avec les partenaires sociaux, à la faveur de la loi de finances 2015. Cette nouvelle approche permettra de consolider un revenu minimum et de rattraper les salaires des travailleurs des basses catégories professionnelles et, aux entreprises, plus de flexibilité pour mieux rétribuer les rendements des travailleurs.

Les parties contractantes représentant le cadre tripartite, à savoir pouvoirs publics, UGTA et organisation patronales, ont procédé à la signature solennelle du Pacte national économique et social de croissance dans l'objectif d'assurer une meilleure croissance de l'économie en développant davantage les capacités nationales et en assurant une meilleure prise en charge du travail et des travailleurs. Enfin, les participants ont salué fortement les résultats concrets auxquels a abouti la 16^e session de la tripartite, estimant que ces résultats sont de nature à donner une réelle impulsion au développement socio-économique et à la croissance, objectif majeur du programme du président de la République.»

Le SNMG sera «redéfini» dès 2015

Avec l'annonce du Premier ministre Abdelmalek Sellal relative à la «redéfinition» dès 2015 de la composante du salaire national minimum garanti (SNMG), les travailleurs semblent être les grands gagnants de la 16^e Tripartite (Gouvernement, UGTA, patronat) tenue hier à Alger, selon des observateurs.

Cette nouvelle définition du SNMG, qui interviendra à la faveur de la promulgation de la loi de finances 2015, selon M. Sellal, devra apporter «certains correctifs», en particulier au profit des «travailleurs lésés», a-t-il déclaré devant un parterre de ministres, de chefs d'entreprises, syndicalistes et représentants de la société civile.

Mais la révision attendue vise en même temps à «améliorer la productivité de l'outil national de production et les résultats des entreprises» et permettre ainsi à ces dernières de «réunir toutes les conditions d'une bonne mise en œuvre», a-t-il soutenu.

L'abrogation de 87 bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail a été le cheval de bataille de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) depuis plusieurs années.

La centrale syndicale estime que la définition donnée du SNMG depuis les années 1990 «pénalise en particulier les travailleurs des basses catégories

professionnelles». L'article 87 bis stipule que le SNMG «comprend le salaire de base, les indemnités et primes de toutes natures à l'exclusion des indemnités versées au titre de frais engagés par le travailleur». La révision de cet article, telle qu'escomptée par les travailleurs, devrait limiter le SNMG au seuil salaire de base, ce qui induira systématiquement une augmentation des salaires de base des travailleurs touchant moins de 18.000 DA actuellement.

Une démarche pragmatique

Des économistes aversent pourtant contre les lourdes retombées financières que pourrait engendrer l'augmentation des salaires en ce moment où la balance des paiements du pays affiche à peine un léger excédent.

«L'abrogation de l'article 87 bis du Code du travail aboutirait à une hausse de 10 à 20% de la masse salariale soit une incidence financière de 6 à 7 milliards de dollars», a mis en garde dimanche l'économiste Abdellah La-miri.

Mais pour le Premier ministre, le Gouvernement, qui veut par une telle décision augmenter encore une fois les salaires, est loin de toute approche populiste: sa démarche est plutôt «pragmatique», assure-t-il. «Le

gouvernement algérien est pragmatique. Il a pour objectif de développer le pays en faisant participer tous les Algériens à son développement économique et social» et il «n'en ménagera (pour cela) aucun effort pour défendre ceux qui gagnent le moins, sans toutefois créer des obstacles à ceux qui gagnent le plus», a-t-il affirmé.

M. Sellal a annoncé dans la même perspective de développement économique que le Fonds national d'investissement (FNI), spécialisé jusque-là dans le financement du secteur public, interviendra désormais dans le financement des entreprises privées.

De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, a fait part de l'émergence d'un «consensus national» autour de l'exigence du redressement de l'industrie et de la production nationales. «Grâce à ce travail de vision collective responsable, nous sommes arrivés à installer la dynamique de confiance en nous-mêmes et en nos compétences», s'est réjoui le patron de la centrale syndicale. Il a surtout plaidé pour une action commune et urgente contre «l'importation néfaste» qui ronge l'économie algérienne en adoptant notamment la culture du «consommer algérien». Parmi les dossiers

de cette 16^e Tripartite, la deuxième en moins de 5 mois, figure la relance du crédit à la consommation pour les produits locaux. Le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyouness s'est engagé pour sa part à créer un environnement économique capable de garantir «une concurrence saine et loyale».

Il a annoncé la mise en place d'un comité national de suivi du Pacte économique et social de croissance, signé hier par la tripartite. Ayant abouti à un consensus autour de la nécessité d'une mutation de l'économie nationale qui puisse effectivement rompre avec la forte dépendance aux hydrocarbures, la 15^e Tripartite, tenue en octobre dernier, avait débouché sur l'instauration de cinq groupes de travail.

Il s'agit des groupes chargés de l'élaboration du pacte économique et social de croissance, de la proposition des modalités des contributions financières du FNI, de l'encouragement de la production nationale, dont le crédit à la consommation pour les produits locaux, de l'encadrement des actes de gestion et enfin des modalités facilitant l'intervention des entreprises nationales du BTPH dans la réalisation du programme national d'équipement.

LE P^R DJAMEL DJENNAOUI, CHEF DU SERVICE ORL DU CHU MUSTAPHA BACHA, A ANIMÉ HIER UNE CONFÉRENCE-DÉBAT SUR «LES SURDITÉS EN GÉNÉRAL, LES CANCERS DE LA TÊTE ET DU COU».

SURDITÉS ET CANCERS
DE LA TÊTE ET DU COU

Peut-on rester sourds à la détresse ?



Ph. Medjed Nait Kaci

Said Abjaoui

Surdité, cancers du cou et de la tête. Généralement, on entend parler des cancers, mais rarement des cancers du cou et de la tête. La surdité quant à elle est parfois abordée à travers des cas que nous rencontrons, mais on dit toujours que cela ne nous concerne pas. On le dit jusqu'à ce qu'on le découvre à travers des cas familiaux. Ce sont pourtant des thèmes importants car ces maladies existent et sont parfois pour celles d'entre elles mortelles. Ce sont des thèmes si importants que le forum du quotidien DK News a estimé devoir inviter le Professeur Djamel Djennaoui pour une conférence débat. M^r le professeur Djamel Djennaoui est chef du service ORL au CHU Mustapha Bacha et président de la commission nationale des implants.

L'éminent professeur est spécialiste depuis 1976 en ORL. Cette carrière lui a donné beaucoup de satisfaction, mais parfois bien des tracas. Le sourire d'un enfant qui retrouve son audition, qui peut à nouveau dire maman ou papa procure un grand bonheur, le plus grand peut-être. Sortir des enfants du monde du silence en les branchant à la vie sonore par un implant mérite tous

Sortir un enfant du monde du silence mérite tous les sacrifices

les sacrifices consentis en termes d'investissement dans le sentiment et dans les efforts. Mais, l'implant coûte cher, très cher. L'ancien ministre qui avait visité le service s'était trouvé très satisfait, mais a constaté que c'est très cher. Mais

Cela vaut la dépense. Le professeur Djennaoui, en se rapprochant beaucoup des jeunes malades, en se montrant convaincant a pu intéresser l'ancien ministre Djamel Ould Abbès lequel a compris l'enjeu qu'il faudrait impérativement gagner et a décidé de créer les conditions devant présider à l'acquisition et à la mise en œuvre des moyens devant faire démarrer le processus des implants. Un implant revient à 20 000 euros. Cela dépasse de beaucoup les possibilités d'achat par la famille du malade. Cependant, des efforts d'implication de la caisse de sécurité sociale ont été fournis et aujourd'hui, il y a la prise en charge qui est une réalité.

Le professeur Djennaoui informe qu'il y a dans son service 1200 enfants qui attendent leur tour, car ils sont programmés pour recevoir chacun un implant.

Le prix d'un implant : 20 000 euros

Lorsqu'il est annoncé à une maman que son enfant est atteint de surdité et donc qu'il ne pourra pas parler, c'est le drame. La maman s'évanouit tandis que le père fond en larmes. Il n'y a pas immédiatement une prise en charge psychologique. Il y a bien un lien entre surdité et absence de l'usage de la parole. 1 sourd parmi 1000 naissances, soit 900 sourds par an. L'expulsion de l'utérus rend sourd même si les précautions sont prises. C'est la surdité néonatale. Le ministre suivant, à savoir M^r Amar Tou, avait décidé de mettre le paquet en décidant que l'implant se fasse partout et qu'il faudrait un plan national contre la surdité. Ainsi, il faudrait rétablir l'égalité des chances des enfants devant la scolarité car un enfant sourd et muet ne peut pas poursuivre une scolarité normale avec les entendants. Alors, pourquoi pas une école à créer pour les prothèses ? Concernant les cancers du cou et du cerveau, ils sont également pris en charge dans son service. Il est difficile voire même impossible d'avoir le cœur de dire à des enfants aux tumeurs immenses que nous ne pouvons pas les opérer car le coût est très élevé. Impossible. Emotionnellement impossible.

Nous avons les moyens humains, matériels, financiers de les prendre en charge chez nous même. Les médias qui répercutent les appels en direction des autorités rendent beaucoup de service aux malades.



La Surdité n'est pas une fatalité

Djamel Djennaoui s'est toujours intéressé à la surdité. Son traitement aura été son principal stimulant scientifique et social. Ses propos rappellent que la médecine est aussi un puissant acte civique, humanitaire : « Soulager la souffrance d'un patient, voir le sourire refléter sur le visage d'un enfant et les larmes de joie des parents qui entendent pour la première fois la voix de leur enfant est une chance exceptionnelle. »

O. Larbi

Le professeur Djennaoui : timide, n'aimant pas l'exposition médiatique, j'ai été reconnaissant au journaliste qui a titré, après la première pose d'un implant auditif sur un enfant : « Miracle à l'hôpital Mustapha, en Une de son journal. »

Ce titre a rendu d'énormes services aux enfants, aux parents, à la médecine, car les autorités sanitaires réticentes ont pu mesurer l'impact d'un article de presse en cette année 2003.

Microchirurgie

Le professeur Djennaoui se félicite que l'on soit passé de « zéro enfant appareillé à 400 par an ». Non seulement au service ORL de Mustapha, mais dans plusieurs services. Cela a créé une émulation formidable. Pourtant, ce n'est pas une chirurgie facile ; l'oreille interne étant un organe très fragile et sensible, l'âge du patient entrant en ligne de compte. Mais c'est surtout de la microchirurgie, tous les tissus étant

grossis 40 fois au microscope électronique. Ce qui suppose une formation très pointue, bien maîtrisée par les professionnels algériens. Cette chirurgie est lourde et chère. Une infirmière a déboursé 200 millions de centimes pour acheter l'appareillage nécessaire à l'implantation. Celle-ci ayant réussi, entre en jeu le docteur Ould Abbès, alors ministre de la Solidarité sensibilisé à la surdité de l'enfant et des possibilités à rompre son isolement par la chirurgie. Le docteur Ould Abbès a tout fait pour que cette affection à la naissance ou suite à une infection néo-natale. Le professeur Djennaoui a réussi, ensuite, à vaincre les réticences des uns et des autres pour avoir les moyens matériels et techniques. Quand des responsables ont compris que c'était une question importante : 900 enfants naissent chaque année en ayant des déficits auditifs qui peuvent évoluer négati-

vement sur leur cognition, des moyens ont été mis à disposition, la formation s'est étendue.

Programme national au tiroir

Ce problème de santé publique a même eu un « Programme national de lutte contre la surdité ». Il était fondé sur la sensibilisation des parents, le dépistage, le diagnostic, la prise en charge, l'intervention chirurgicale. Tous les intervenants ayant, pendant et après l'opération sont identifiés, les démarches fixées et le calendrier établi pour les années 2008, 2009, 2010. Avec en perspective la création de services spécialisés en l'art spécifique de l'implantation auditive. Même si la voie progressive est réelle, il est amer de constater que le programme national est au tiroir.

Un article de presse suffira-t-il à le refaire vivre ?



Au service ORL de Mustapha Bacha, 1200 enfants sont en attente d'implant



Le téléphone portable peut vous rendre sourd !

L'utilisation abusive du téléphone portable peut rendre sourd. « Acouphène, céphalée, vertige, migraine, surdité, jamais ces symptômes n'ont autant été observés chez les jeunes qu'aujourd'hui. Même si la nocivité du téléphone mobile, n'a à ce jour pas encore été établie, de récentes études ont démontré qu'il y avait un lien entre la perte ou la baisse de l'audition chez les adolescents et la manipulation des appareils téléphoniques » a indiqué, le P. Djamel Djennaoui. D'après l'intervenant, l'enjeu finan-

cier que représente le marché de la téléphonie mobile rend les fabricants et les opérateurs téléphoniques, sourds aux recommandations des spécialistes qui ne cessent de mettre en garde contre les risques liés à l'utilisation excessive du téléphone. « Dès qu'une étude se penche sur cette question, une contre-étude est aussitôt lancée. Un jour, nous comprendrons que le téléphone portable n'est pas un objet anodin et que les ondes qu'il émet ont des conséquences néfastes sur notre audition. Nous

nageons dans un océan d'ondes électromagnétiques et jusqu'à présent, nous ignorons toujours quels sont les dangers de cette pollution invisible, que nous subissons sans cesse malgré nous » a expliqué le P. Djamel Djennaoui.

Utiliser un téléphone avec « modération » ne représente normalement aucun risque. Sauf qu'avec la concurrence et la baisse des tarifs GSM, les gens effectuent des appels plus longs et plus fréquents. « Les effets des ondes sont liés à la durée d'exposition. Avant

d'utiliser un téléphone, il faut prendre quelques précautions. Tout d'abord, on doit s'assurer de maintenir l'appareil aussi loin que possible de la tête en utilisant un kit mains libres, éviter les coups de fil de longue durée et surtout ne pas autoriser les enfants à s'en servir, sauf en cas d'urgence, car ils sont les plus sensibles à l'influence possible de l'exposition aux champs électromagnétiques » a souligné le P. Djamel Djennaoui.

R. Rachedi

800 enfants naissent sourds annuellement en Algérie

Environ 800 enfants naissent sourds annuellement en Algérie et nécessitent un implant cochléaire, a indiqué, hier à Alger, le P. Djamel Djennaoui, chef du service oto-rhino-laryngologie (ORL), au CHU Mustapha Pacha. « Sur un million de naissances par an, 800 nouveaux-nés souffrent de surdité et nécessitent des opérations chirurgicales pour des implants cochléaires », a précisé le P. Djennaoui, lors d'une conférence-débat, organisée au siège du quotidien DK-News. Sur les 800 enfants malentendants uniquement 400 d'entre eux sont implantés annuellement, a ajouté le P. Djennaoui qui est aussi président de la Société algérienne d'ORL. Le P. Djennaoui a imputé cette insuffisance aux manques de diagnostics précoces, à l'insuffisance des moyens et au peu de formation des chirurgiens ORL et des audioprothésistes. L'intervenant a appelé à ce sujet à former davantage de spécialistes en ORL et à une meilleure répartition de ces médecins à travers le pays.

Il a aussi suggéré l'organisation de campagnes de dépistage et de sensibilisation dans les services de néonatalogie et dans les établissements scolaires pour détecter les cas de surdités chez les plus jeunes. S'agissant des causes de la surdité, le spécialiste a évoqué les causes génétiques liées aux mariages consanguins, les infections diverses chez la femme enceinte et le nouveau-né et les traumatismes à la naissance. Les symptômes de la surdité sont principalement l'absence d'interactivité du bébé avec sa mère, le peu de réactions de l'enfant aux bruits multiples et les difficultés du langage. Chez les enfants scolarisés, cette maladie se manifeste par une chute dans les résultats scolaires et les difficultés de compréhension. Le P. Djennaoui a souligné que la surdité n'était pas une fatalité et que les personnes souffrant de déficience de l'audition peuvent mener une vie normale grâce aux prothèses auditives ou aux implants en cas de surdité importante. Par ailleurs, le spécialiste en ORL a mis l'accent sur les dangers potentiels que peuvent représenter les téléphones portables, notamment chez les plus jeunes. Il a recommandé d'utiliser ces appareils que lorsque c'est nécessaire, de recourir aux écouteurs et de baisser le volume. Le même spécialiste a aussi conseillé d'éviter les endroits trop bruyants (mariages, fêtes et concerts) et de consulter un spécialiste en cas de symptômes persistants (maux de tête, douleurs à l'oreille, saignements et autres). Il a rappelé à ce sujet que le diagnostic précoce des surdités et des autres affections de l'oreille permet d'intervenir aux moments opportuns et d'éviter les traitements lourds.

APS

1200

patients en attente d'implants au CHU de Ben-Messous

Quelque 1200 patients atteints de surdité, dont la majorité sont des enfants, sont en attente de recevoir un implant cochléaire, au niveau du service ORL de l'hôpital universitaire Mustapha-Pacha, a indiqué en marge du forum le P. Djennaoui. Depuis le lancement du programme national de lutte contre la surdité en 2003, quelque 270 implants cochléaires ont été réalisés dans ce même service, alors que les besoins en implants sont estimés à 300 par an au CHU de Beni Messous et entre 700 et 800 par an à l'échelle nationale, a-t-il ajouté.

R.R

AUSTRALIE - G20

Le G20 s'accorde sur la croissance, l'évasion fiscale et promet de veiller «à l'impact» de la politique monétaire de ses BC

Les pays du G20 réunis ce week-end à Sydney se sont fixés pour objectif de doper la croissance de 2 points de pourcentage supplémentaires d'ici à 2018 et promis que leurs banques centrales continueraient de communiquer «clairement» sur leur politique monétaire. Pour augmenter de 2 points la croissance par rapport à la tendance actuelle, ces pays qui représentent quelque 85% de l'économie mondiale, s'engagent à «développer des politiques ambitieuses mais réalistes».

«Cela représente plus de 2.000 milliards de dollars en termes réels et permettra la création de nombreux emplois», ont souligné les ministres des Finances et les banquiers centraux lors de cette réunion préparatoire au sommet des chefs d'Etat qui se tiendra en novembre à Brisbane (Australie). «Cela permet de mesurer le chemin parcouru depuis la crise financière», a noté le ministre français, Pierre Moscovici. «En 2010, on s'était engagé dans la réduction des déficits, en 2012, on parlait de la survie de la zone euro», a-t-il rappelé. «Aujourd'hui, on parle de la croissance».

Dans un geste à l'égard des pays émergents, qui s'inquiètent des effets collatéraux de la sortie de la FED de sa politique monétaire ultra-accommodante, les banques centrales du G20 renouvellent leur engagement à «calibrer avec attention et à communiquer clairement» sur leur politique monétaire, promettant de veiller «à l'impact» de leurs décisions «sur l'économie mondiale».

La fin progressive du programme de soutien de la Réserve fédérale américaine a provoqué un début de rapatriement des capitaux vers les Etats-Unis, depuis les pays émergents, provoquant une chute de leurs devises.

La directrice générale du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, a souligné «la bonne coopération induite par cette réunion», que certains prédisaient tendue en raison des plaintes des pays émergents.

Le G20 a par ailleurs franchi une nouvelle étape dans la lutte contre l'évasion fiscale en approuvant la norme d'échange automatique de données fiscales conçue par l'OCDE, et que plus de 42 pays se sont engagés à l'appliquer.

La mise en place de cette norme, qui va plus loin que des coopérations reposant sur la bonne volonté des différents pays concernés, doit démarrer fin 2015.

Globalement un consensus s'est dégagé sur tous les sujets mis à l'ordre du jour, dont la régulation financière, à l'exception de l'Ukraine qui n'a pas permis de dégager une position commune.

TÉLÉCOMS

La technologie mobile cinquième génération 5G qui doit prendre le relais de la 4G d'ici 2020, révolutionnera le trafic de données sur appareils mobiles avec l'arrivée en force des objets connectés, révèle une étude de l'équipementier télécom américain Cisco.

Le trafic de données sur appareils mobiles sera multiplié par 11 d'ici à 2018 dans le monde, mais le trafic de données généré par les connexions M2M (Machine to Machine, entre une montre connectée et un frigo par exemple) dépassera celui généré par tout type de téléphones d'ici 2015, indique Cisco.

Il faudra «1.000 fois plus de capacités dans les systèmes de radio mobile d'ici 2020» car le défi est «d'être capable de saisir 10.000 fois plus de trafics par rapport à 2010», avec l'augmentation du nombre d'objets connectés tout en réduisant le temps de latence à «quasi zéro», explique-t-on chez l'équipementier finlandais Nsn (Nokia Solutions and Networks).

Beaucoup de ces objets ne vont transmettre que très peu de débit, car ils ne serviront qu'à collecter quelques données, mais «l'ensemble sera considérable», ajoute-t-on. «La 5G sera mise en

FINANCES

L'élargissement des missions des commissaires aux comptes en débat à Annaba

L'élargissement des missions des experts aux comptes dans les établissements publics (collectivités locales, hôpitaux, universités) était, samedi, au centre des débats des 3^e Assises nationales du commissariat aux comptes, ouvertes à Annaba en présence de 200 professionnels.

Organisées par la Chambre nationale des commis-

saires aux comptes (CNCC), ces assises ont notamment mis l'accent sur *l'importance de la tâche des commissaires aux comptes dans le contrôle de la bonne gestion de l'argent public* et dans *la garantie de la transparence des informations comptables liées à la gestion des entreprises publiques*, a souligné Mourad Basri, président de la CNCC, dans son inter-

vention à l'ouverture de la rencontre.

Selon cet intervenant, l'élargissement de la sphère d'intervention de ces experts financiers dans les établissements publics présente l'avantage de *prévenir les risques liés à une mauvaise gestion* et de permettre *une meilleure maîtrise des dépenses*. Placée sous le slogan *«Commissariat aux comptes*

: une mission d'utilité publique», cette rencontre de deux jours, qui se déroule en ateliers, a donné lieu à la présentation de plusieurs communications sur, notamment, *«Les outils d'audit international*, *«L'audit des entreprises publiques, méthodes et perspectives*» et *«Les perspectives de la compétitivité des entreprises publiques*».

► Appel à l'adoption d'une stratégie pour rationaliser la consommation de l'énergie en Algérie

Des experts ont appelé samedi à Alger à l'adoption d'une stratégie pour rationaliser la consommation de l'énergie en lors d'une conférence sur la sécurité énergétique dans le pays et les moyens d'assurer une exploitation optimale des énergies renouvelables. Lors d'une rencontre sur *«La transition énergétique au service du développement économique*», les participants ont affirmé que *«la moyenne de consommation de l'individu algérien de l'énergie est le triple de la moyenne mondiale*», appelant à la prise de mesures efficaces pour rationaliser la consommation des sources énergétiques, d'autant que la majorité ne sont pas renouvelables, comme les hydrocarbures.

Selon les experts, la consommation de gaz en Algérie par exemple représente près de 34% de la consommation globale de l'énergie, au moment où la moyenne mondiale ne dépasse pas 22%. Selon les données officielles, l'énergie solaire couvrira 40% de la consommation énergétique locale jusqu'en 2030, mais la

réalisation de cet objectif exige d'importants investissements, ont-ils souligné. Les autorités publiques ont tracé un programme pour le développement des énergies nouvelles et renouvelables à l'horizon 2030, consistant en la réalisation de centrales électriques avec des sources énergétiques renouvelables (énergies solaire et éolienne) à 22.000 mégawatt de 2011 à 2030, dont 12.000 mégawatt pour le marché local et le reste (10.000) pour l'exportation.

Les participants ont également évoqué la problématique de l'énergie en Algérie, en termes de production, d'exportation et de stocks outre les perspectives du secteur d'ici 2050. A cet effet, un ancien cadre à Sonatrach M. Baghdadi a indiqué que la moyenne de production de gaz et de pétrole en Algérie est en recul depuis 2000, par rapport aux pays arabes et ailleurs. Cette situation exige l'élaboration d'un plan pour faire face à une éventuelle *«crise*», d'autant que la demande est appelée à augmenter d'ici 2020.

La technologie mobile 5G révolutionnera le trafic de données



CHINE

Baisse des bénéfices de l'industrie des terres rares en 2013

L'industrie chinoise des terres rares a connu une forte baisse de ses bénéfices en 2013 malgré une augmentation des revenus, relevait hier un rapport du ministère chinois de l'Industrie et des TIC. Malgré un hausse de 7,9% des revenus du secteur en 2013 à 77 milliards de yuans (12,6 milliards de dollars), les bénéfices ont chuté de 28,1% à 7,7 milliards de yuans, principalement à cause de la baisse des prix, explique la même source.

La Chine est à la fois le plus grand producteur et le plus grand exportateur de terres rares au monde, mais cette industrie est confrontée à de nombreux problèmes, dont l'exploita-

tion illégale, la contrebande et le manque de compétitivité dû à une faible capacité de recherche et de développement. Une exploration excessive a également endommagé l'environnement.

Le gouvernement chinois s'est donc engagé à consolider l'industrie des terres rares à travers des mesures pour encourager les fusions et lutter contre la contrebande.

Début janvier, le vice-ministre de l'Industrie et des TIC Su Bo, avait annoncé que la Chine allait promouvoir les fusions dirigées par six grands producteurs locaux.

APS

KOUBA

Il assassine son voisin

Sonia 19 ans se lie d'amitié avec son voisin Amine âgé de 24 ans, le couple se rencontre assez souvent dans un lieu retiré. Sonia perd sa virginité.

A. Ferrag

En rentrant chez elle, Sonia confie à ses parents qu'elle vient de subir un acte contre nature et accuse Amine, son voisin.

Pour le frère de Sonia, c'était une situation qu'il ne pouvait plus supporter, il lui était de plus en plus difficile de rencontrer ses amis.

Kamel, le frère de Sonia se dirige vers la cuisine s'empare d'un couteau et se dirige tout droit vers son voisin Amine. Une dispute éclate entre eux, il sort son couteau et lui assène des coups mortels.

Son forfait macabre accompli, il fuit et une enquête est ouverte pour



élucider cette affaire et identifier l'auteur de ce meurtre horrible.

Les policiers n'auront pas à chercher longtemps car toutes les informations et tous les témoignages recueillis mènent vers Kamel. Les policiers ne tardent pas à l'embarquer. Auditionné et pressé de questions, il avoue être le responsable du crime. Le jour du procès, en ce mois de février 2014, introduit en appel, alors que l'accusé était debout derrière la barre, pour plaider sa cause, des cris ont retenti parmi l'assistance nombreuse venue assister à ce procès, l'accusé était un criminel et il ne servait à rien de nier.

Le représentant du ministère public, refit lecture de l'arrêt de renvoi

judiciaire avant de rappeler encore une fois à l'accusé la gravité de son geste, il a commis le plus grave délit. Cet homme ne mérite aucune clémence pour lui et à la fin de son intervention, il requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense prononce quelques paroles et demande pour son client des circonstances atténuantes.

À la fin des délibérations, Kamel avait bénéficié des circonstances atténuantes, il échappa ainsi à la charge d'homicide volontaire avec prémeditation pour écopé d'une peine de 15 ans de réclusion criminelle.

SAMEDI À 20H30

Séisme d'une magnitude de 4,5 au sud-est de Zemmouri

Un tremblement de terre d'une magnitude de 4,5 sur l'échelle de Richter a eu lieu samedi à 20h30 dans la wilaya de Boumerdès, annonce le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

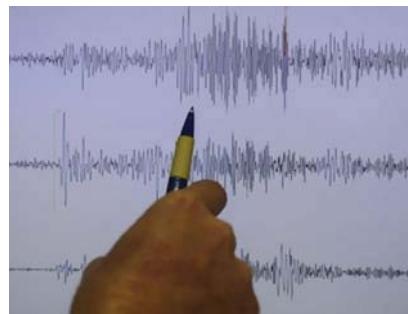
L'épicentre du séisme a été localisé à 10 km au Sud-Est de Zemmouri, wilaya de Boumerdès, précise le CRAAG.

Grande panique, mais pas de dégâts dans l'ensemble de la wilaya

Aucun dégât n'a été déploré dans l'ensemble de la wilaya de Boumerdès, suite à la secousse tellurique qui a été enregistrée samedi soir non loin de la localité de Zemmouri, selon la Protection civile.

Le cas vaut particulièrement pour les localités de Bordj Menaiel, des Issers et de Si Mustapha, situées non loin de l'épicentre du tremblement de terre, où rien ne semblait perturber les commerces, notamment les cafés, qui sont restés ouverts après la secousse, a constaté un journaliste de l'APS.

La secousse a cependant créé des mouvements de panique, vite dissipés, en divers endroits de la wilaya, à l'exemple de celui enregistré dans la localité de Nacéria (40 km environ à l'est de Boumerdès) qui a occasionné de fortes bousculades et des contusions parmi des rési-



dents de certains immeubles, selon toujours la Protection civile.

D'une intensité de 4,5 sur l'échelle ouverte de Richter, la secousse, dont l'épicentre était localisé par le CRAAG à 10 km au sud-est de Zemmouri, a été ressentie dans certaines wilayas du centre du pays telles que Tizi-Ouzou, Alger, Blida et Tipasa, selon des journalistes de l'APS.

OUARGLA

Saisie de 4,5 quintaux de kif

Plus de 4,5 quintaux de kif traité ont été saisis récemment lors d'une opération déclenchée sur le territoire de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris hier auprès des services de la Gendarmerie nationale à Ouargla.

Déclenchée sur informations faisant état de l'acheminement de 4,57 kg de drogue à bord d'un véhicule touristique, l'opération, menée conjointement par les éléments de la Gendarmerie nationale et de l'Armée nationale populaire, a permis d'intercepter le véhicule en question sur un tronçon de la RN1, entre Messaâd

(Djelfa) et Touggourt (Ouargla), a-t-on signalé dans un point de presse. La fouille dudit véhicule a donné lieu à la découverte de 2,02 quintaux de kif soigneusement dissimulés dans le coffre arrière, et à l'arrestation de 4 individus impliqués, a-t-on précisé.

Les investigations ont été poursuivies, munies d'une extension de compétence territoriale délivrée par le procureur de la République près le tribunal de Touggourt, au niveau des wilayas d'El-Oued, Relizane et Oran, et se sont soldées par la saisie de 2,55 autres quintaux de kif, a

ARABIE SAOUDITE

Coronavirus MERS : 61^e décès

Le ministère saoudien de la Santé a annoncé hier la mort d'une femme atteinte par le Coronavirus MERS, ce qui porte le nombre de décès dus à la maladie dans le royaume à 61.

«Cette femme âgée de 81 ans souffrait de plusieurs maladies chroniques», a ajouté le ministère sur son site internet, précisant qu'«elle était décédée à Riyad». Le royaume, premier foyer du coronavirus MERS et pays le plus touché, a enregistré au total 147 cas, dont 61 mortels, depuis l'apparition de la maladie en septembre 2012, selon le ministère.

Dans son dernier bulletin d'information, l'Organisation mondiale de la Santé indique avoir été informée de 182 cas de contamination par le virus MERS confirmés en laboratoire à travers le monde, dont 79 décès.

Le coronavirus MERS appartient à la famille du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

TURQUIE - SYRIE

12 morts dans une explosion à la frontière syro-turque

Au moins 12 personnes ont été tuées et 65 autres blessées hier quand un véhicule piégé a explosé à la frontière syro-turque, a rapporté l'agence de presse turque Dogan.

«L'énorme explosion» a eu lieu près d'un hôpital à Atmeh, la ville syrienne avoisinant le village de Reyhanli de la province turque de Hatay (Sud), selon Dogan. Au moins 24 personnes ont été tuées et plus de 65 autres blessées jeudi dans une explosion puissante dans la province turque de Killis (Sud), près de la frontière turco-syrienne, rappelle l'agence turque.

TUNISIE

Les 2 boîtes noires de l'avion libyen tombé en Tunisie retrouvées

Les autorités tunisiennes ont annoncé, samedi, avoir retrouvé les deux boîtes noires de l'avion militaire libyen qui s'est écrasé vendredi à Nabeul (Tunisie).

Une commission mixte tuniso-libyenne composée d'une dizaine d'experts a été chargée d'enquêter sur les circonstances de cet accident, selon le ministère tunisien des Transports. Le dernier message lancé par les pilotes libyens était «moteur en feu», a indiqué un responsable des contrôleurs aériens de l'aéroport de Tunis-Carthage.

L'Office tunisien de la Protection civile a publié la liste des noms des 11 victimes de ce crash. La représentation diplomatique libyenne à Tunis a démenti les informations selon lesquelles un élément relevant de l'organisation Al Qaïda faisait partie des passagers de l'avion militaire libyen.

Le chargé d'affaires de l'ambassade libyenne à Tunis, Mokhtar Salem Drira a démenti ces informations, affirmant que l'avion transportait deux blessés civils qui devaient se rendre en Tunisie pour des soins, accompagnés d'un médecin et de trois accompagnateurs outre les cinq membres de l'équipage.

ajouté la même source. L'opération a dans son ensemble porté, outre la saisie de la quantité de kif (4,57 quintaux), sur l'arrestation de six individus et la saisie de sept véhicules, en plus de la saisie de sommes d'argent évaluées à 1.652 millions DA, 1.491 dirhams marocains et 400 euros, a-t-on poursuivi. Le dossier de l'affaire est en cours de finalisation pour sa présentation, ainsi que les personnes impliquées, à la justice, ont fait savoir les mêmes services de la gendarmerie.

APS

SÉTIF

Plus de 8.000 projets de création de micro-entreprises financés

Pas moins de 8.120 projets de création de micro-entreprises ont été financés au cours des quatre dernières années dans la wilaya de Sétif, dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi, a déclaré hier à l'APS le directeur de wilaya de l'emploi, Mustapha Aouci.

Toutes les micro-entreprises ayant bénéficié d'un financement, parmi lesquelles 1.877 ont été créées durant la seule année 2013, ont favorisé la création de 27.176 emplois au bénéfice des jeunes chômeurs, contribuant à ramener le taux de chômage dans la wilaya de Sétif à 7,6%, a-t-il révélé. Si différents créneaux sont visés par les porteurs de projets (artisanat, bâtiment, travaux publics, services), l'agriculture reste le secteur le plus ciblé par les jeunes à la recherche d'un emploi dès lors qu'en 2013, le travail de la terre a représenté 31% du total des dossiers formalisés et déposés auprès de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a encore indiqué M. Aouci, soulignant que les 474 dossiers acceptés pour des activités agricoles ont permis de créer 1.422 postes de travail.

S'agissant du dispositif de soutien à l'emploi géré par la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), il a contribué à la création et au financement, pour un montant global de 700 millions de dinars, de 170 projets versés, pour l'essentiel, dans les activités de services, a également précisé le directeur de l'emploi, ajoutant que la CNAC a participé à la création de 461 emplois, dont 158 dans le secteur agricole.

Par ailleurs, l'Agence nationale de l'emploi (Anem) a reçu dans cette wilaya, durant la seule année 2013, 16.269 offres d'emploi émanant des administrations et des entreprises économiques, a affirmé le même responsable, se félicitant une nouvelle fois des «belles performances» réalisées durant les quatre dernières années en matière d'emploi.

MÉDÉA

170 foyers d'un village de Benchicao raccordés au réseau de gaz naturel

170 foyers situés au village de Ouled El Arbi, dans la commune de Benchicao (20 km à l'est de Médéa), ont été raccordés, cette semaine, au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris hier auprès de la Société de distribution d'électricité et du gaz du centre (SDA). Le raccordement au gaz de ces foyers, qui intervient en plein période hivernale, met un terme aux difficultés de leurs habitants, contraints de faire de longs déplacements, parfois sous la neige, pour s'approvisionner en bonbonnes de gaz butane.

Une subvention financière d'un montant de l'ordre de 19 millions de DA a été consacrée aux travaux de raccordement de ce village, a indiqué la même source, précisant qu'une centaine d'autres foyers sera raccordée, dès l'accomplissement des procédures de paiement de leur quote-part de financement du projet.

Les travaux de raccordement de la maison pour enfants assistés de la commune de Benchicao, et des agglomérations urbaines des communes de Meudjbeur et Seghouane (sud de Médéa) sont, pour leur part, «en phase d'achèvement et la mise en service du réseau interviendra dans les tous prochains jours», a-t-on ajouté.

APS

Le service de la santé scolaire et de l'action sociale de la direction de l'éducation d'Aïn Defla a organisé au cours de la semaine passée au lycée Malek Ibn Nabi, une journée de sensibilisation à la prévention contre le diabète, au profit des fonctionnaires de ce service.

AÏN DEFLA

Journée de sensibilisation contre le diabète



Cette rencontre de sensibilisation a été animée par le docteur Hamouten Mazouzi (diabétologue), avec la participation des infirmiers et médecins de l'UDS et aussi les Laboratoires DH Lab.

Salim Ben.

Durant cette journée Mme Hamouten a parlé sur le diabète dans la région Mena et a appelé au dépistage précoce de cette maladie, affirmant que le diabète n'est pas aussi «grave» qu'on le croit.

Elle a cité les facteurs qui causent cette maladie dont un mauvais régime alimentaire, la sédentarité, l'obésité et une forte cholestérolémie, outre des facteurs génétiques. La spécialiste a mis en garde contre la hausse du taux d'atteinte de cette maladie, notamment

des deux types (A et B), au sein de notre société, appellant les diabétiques à suivre les conseils de leurs médecins, pour éviter toute complication qui sont plus «graves» que la maladie.

Le docteur Hamouten Mazouzi, a souligné la nécessité d'adopter un régime alimentaire équilibré et d'éviter des aliments riches en sucre, en gras et en sel qui contribuent à augmenter le taux de glycémie. Selon les chiffres de la Fédération internationale du diabète, pour la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (Mena), qui confirment l'ampleur de l'épidémie: toutes les 7 secondes, 1 personne meurt de diabète dans le monde, «Le diabète évolue à

grands pas et touche aujourd'hui 300 millions de personnes dans le monde. Dans la région Mena, ils sont plus de 26 millions de personnes à vivre avec un diabète et ce chiffre devrait quasiment doubler d'ici 2030 pour atteindre les 51 millions», confirment les chiffres de la FID.

Le Dr Hamouten Mazouzi, a souligné la nécessité d'organiser de telles journées de sensibilisation au profit des fonctionnaires de tous les départements, et appelle les associations des diabétiques du pays à poursuivre leurs activités de sensibilisation à la prévention et à la prise en charge de tous les malades.

OUM EL-BOUAGHI

Près de 17.000 agriculteurs ont bénéficié de séances de vulgarisation agricole

Un total de 16.734 agriculteurs de la wilaya d'Oum El-Bouaghi a bénéficié, au cours de l'année 2013, de 2.148 séances de vulgarisation agricole, a déclaré hier à l'APS le directeur des services agricoles, Brahim Gridi. La multiplication des actions de vulgarisation, organisées avec le concours de la chambre locale de l'agriculture et des instituts spécialisés, visait, selon le même responsable, à permettre

aux fellahs de mieux maîtriser les techniques culturelles modernes avec pour premier objectif d'augmenter les productions. Les séances de vulgarisation, organisées dans de nombreuses fermes et exploitations agricoles et d'élevage, ont mis à contribution 657 cadres du secteur entre ingénieurs, techniciens supérieurs et techniciens qui ont expliqué aux professionnels les différentes étapes des itinéraires

techniques à respecter, a-t-il ajouté.

L'arboriculture fruitière, l'élevage et la santé animale, les questions relatives au renouveau rural et les étapes à suivre pour créer une exploitation agricole productive ont également figuré au programme des séances de vulgarisation, a indiqué M. Gridi, relevant que le secteur agricole a offert 4.688 opportunités d'emploi dans cette wilaya.

Une association de M'sila s'implique dans la lutte contre le chômage à Ouenougha

Une association de M'sila, dénommée Esohba (l'amitié en langage parlé), a réuni, hier dans la commune d'Ouenougha (nord-ouest de la wilaya), les jeunes chômeurs de cette localité et les responsables locaux de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on constaté.

Selon le président de cette association, Djamel Mizi, l'initiative s'inscrit dans le cadre d'un «programme destiné aux jeunes de la wilaya, en général, et aux chômeurs en particulier» afin de leur fournir des explications utiles sur les opportunités offertes par ce dispositif de soutien à l'emploi.

Informez les jeunes, les orienter et les accompagner pour qu'ils puissent créer leurs propres micro-entreprises, constituent le crédo d'Esohba qui entend participer aux efforts consentis par l'Etat pour mieux faire connaître les différents

dispositifs mis en place pour lutter contre le chômage, selon M. Mizi.

La commune d'Ouenougha, éloignée d'une soixantaine de km du chef-lieu de la wilaya, connue pour sa topographie montagneuse, se caractérise par l'absence d'entreprises à même de créer de l'emploi.

La rencontre d'hier, très favorablement accueillie par les jeunes de la commune, a constitué une opportunité pour débattre des problèmes, généralement à caractère bureaucratique, rencontrés par les porteurs de projets dans cette wilaya où 615 dossiers déposés dans des institutions bancaires dans le cadre du montage financier des projets n'en pas eu de réponse à ce jour, a-t-on indiqué.

RÉSEAUX SOCIAUX SUR LE NET

Un monde en mutation !

Alors que des études sérieuses pointent des difficultés de mobilisation des principaux acteurs, notamment Facebook, auprès des jeunes publics, la presse spécialisée n'a d'yeux, ces derniers temps que pour ce petit poucet, Snapchat, qui affiche des scores de fréquentation mirobolant. Sans aucun modèle économique encore viable, l'application se fait valoriser à quelques milliards de dollars, se permettant le luxe de dédaigner une offre de rachat de Facebook à ... 3 milliards de dollars, puis une autre de Google à ... 4 milliards de dollars.

Par Samy YACINE

Comme à l'accoutumée, l'innovation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, et particulièrement en matière d'internet, est une histoire américaine, œuvre de jeunes étudiants, bricolant dans leur campus. Après Google, Facebook et beaucoup d'autres, Snapchat a été conçu en 2011 par deux jeunes étudiants de l'université Stanford, Evan Spiegel âgé de 22 ans et Bobby Murphy âgé de 24 ans, dont ce fut, au départ, le projet d'étude. Pour présenter ce nouveau service, Snapchat, qui semble faire fureur auprès de jeunes publics, surtout aux Etats Unis, l'encyclopédie en ligne Wikipedia évoque sur son site : « une application de partage de photos et de vidéos disponible sur plates-formes mobiles de type iOS et Android (Windows Phone application officielle 6Snap) » qui se distingue des autres offres par « l'existence d'une limite de temps de visualisation du média envoyé à ses destinataires ». Ainsi, d'après l'encyclopédie en ligne, toute « photographie ou vidéo envoyée ne peut être visible par son destinataire que durant une période de temps allant d'une à dix secondes ; le média cesse ensuite d'être disponible à la visualisation et est supprimé des serveurs Snapchat ». Cependant, il est assez aisé pour les utilisateurs de faire des captures d'écran ».

Cela semble bien marcher notamment auprès des collégiens qui se ruent sur cette application qui offre de nombreux avantages. Les experts et analystes pointent à la première loge de ses avantages, l'instantanéité des échanges et surtout leur caractère épiphénomène. « En effet, dans la mesure où les contenus échangés s'autodétruisent, Snapchat paraît plus sécurisé pour ce genre d'échanges », explique un expert sur <http://lexpansion.lexpress.fr> qui estime que dans le contexte actuel marqué par « la psychose NSA et les craintes relatives à la protection des données personnelles sur Facebook, les contenus éphémères sont à la mode ». Par ailleurs, le nouvel opérateur semble avoir pris la mesure de l'évolution des usages des nouvelles technologies, puisque son service est configuré pour le monde de la



connexion mobile. L'expert relève ainsi qu'à la différence de Facebook « qui a dû se mettre progressivement au mobile, ce qui lui a valu certaines désillusions boursières, Snapchat, créé en 2011, n'existe que sous la forme d'une application mobile (iOS et Android) ».

Cette option pour le mode mobile semble lui avoir garanti une porte d'entrée vers les usagers les plus jeunes, puisque, poursuit l'auteur du papier sur <http://lexpansion.lexpress.fr>, « cette application est surtout utilisée par les jeunes, dont une partie s'est détournée de Facebook pour aller vers Snapchat, Tumblr, Whatsapp ou encore Instagram ».

De ce flux d'utilisateurs, est née une pratique pour le moins originale qui fait en même temps la force et la faiblesse de Snapchat. Il s'agit du sexting, contraction des mots anglais « sex » et « texting ». Le site <http://fr.news.yahoo.com> évoque cette application à travers la-

quelle des « adolescents s'envoient des photos intimes et c'est là où réside le succès de Snapchat ». Ce site rapporte des chiffres sortis en février 2014 indiquant « que chaque jour, 400 millions de photos sont échangées sur Snapchat. C'est 50 millions de plus que sur Facebook et bien loin des 50 millions d'Instagram ».

Les détracteurs de ce nouveau site mettent en avant le manque de fondement de la démarche économique de Snapchat qui certes continue d'enregistrer des taux de fréquentation remarquables, mais qui, néanmoins, relèvent la plupart des titres de la presse spécialisée, à l'instar de <http://lexpansion.lexpress.fr>, ne présente pour le moment « aucun modèle économique convaincant ». L'universitaire et expert français, Guilhem Fouetillou, travaillant dans l'analyse des médias sociaux, confie à ce site que « la grosse difficulté, c'est toujours la monétisation », sachant que « Snapchat ne peut

pas faire de la publicité ciblée comme Google par exemple parce qu'il ne conserve pas les données des posts de ses membres. Il ne peut pas profiter à partir de leurs messages ».

Beaucoup pensent cependant que le fait pour Snapchat de refuser les différentes offres alléchantes qui lui ont été faites, peut sous-entendre qu'il dispose d'atouts dans sa manche. En 2012, selon le site de nouvelles de Yahoo, « Facebook a tenté de l'acheter pour un milliard de dollars, la même année qu'Instagram. Mais les créateurs ont refusé. Fin 2013, Mark Zuckerberg propose trois milliards. Nouveau refus. Google a également tenté sa chance avec 4 milliards sur la table mais ont également été éconduits ». Ce qui fait penser à certains analystes qu'il serait en mesure de tabler sur une « deuxième option qui pourrait s'avérer être une mine d'or », selon le site lexpansion.lexpress.fr qui explique : « Elle conserve les don-

nées personnelles des utilisateurs », qui, bien exploitées, pourraient lui ouvrir les portes d'une monétisation assurée. Pour l'heure, même les professionnels ne sont pas indifférents au phénomène, attirés qu'ils sont par le profil des utilisateurs. Il aurait ainsi atteint 50 millions de membres début 2014, selon les estimations du magazine *Forbes*, ce qui est une petite goutte devant les 1,2 milliard de Facebook. « Mais, écrit le site d'information de Yahoo, le petit poucet dispose d'un atout de taille : l'âge médian de ses utilisateurs est de 18 ans - contre 40 ans pour le leader du secteur. L'agence française AFP continue dans la même idée en se faisant l'écho d'un « sondage de Pew Internet réalisé en octobre 2013 » qui donne comme indications intéressantes que « sur les 58% d'Américains qui utilisent un smartphone, 9% utilisent Snapchat. La proportion monte à 26% chez les 18-29 ans, parmi lesquels 43% utilisent aussi Instagram ».

Les véritables fondements de la valorisation financière restent pour le moment une inconnue que les experts tentent de comprendre, sachant que

Snapchat ne doit éprouver aucune difficulté à lever des capitaux, et que son entêtement à décliner les offres d'acquisition peut être l'indice d'un business bien assis. L'application est en tout cas « courtisée par d'autres investisseurs et acheteurs potentiels. Parmi eux, un groupe emmené par le distributeur en ligne chinois Tencent. Il estimerait la valeur de la startup à 4 milliards de dollars » selon le *Wall Street Journal*, avance l'AFP qui pose la question de savoir si Snapchat pèse bien 3 milliards de dollars, ce à quoi l'expert Guilhem Fouetillou répond : « Je dirais que oui car l'application représente une fuite d'usages pour Facebook qui a besoin de rester attractif chez les 15-25 ans. On n'est pas sur la valeur intrinsèque de l'entreprise. D'ailleurs, refuser cet argent ne veut pas dire refuser définitivement de se faire racheter par Facebook... ». Le temps dira s'il a bien vu.

MIGRAINE COMMENT ÉVITER LES CRISES ?

Une crise de migraine n'est jamais un moment agréable à passer. Heureusement, il est possible de diminuer le nombre de crises en adoptant une bonne hygiène de vie. Nos conseils.

Comment se reconnaît une vraie migraine ?

Il existe deux grands types de migraine : les migraines simples et celles avec aura, c'est-à-dire accompagnées de troubles divers, notamment visuels (scintillements, taches colorées...) ou, mais c'est plus rare, sensitifs (fourmillements, engourdissement unilatéral) ou encore d'une diminution de la force musculaire.

Ces symptômes s'installent progressivement en quelques minutes, leur durée n'excède pas 60 minutes, et ils sont, fort heureusement, totalement réversibles. Le mal de tête, lui, survient dans l'heure qui suit ses symptômes, mais peut commencer avant ou pendant.

Peut-on prévoir la crise ?

Certains patients présentent des signes annonciateurs plusieurs heures avant le déclenchement de la crise, par exemple des modifications de l'humeur. Mais cela ne concerne en fait qu'un petit nombre de personnes. Quant aux autres troubles (visuels...), ils précèdent la crise de très près. Néanmoins, on ne peut pas se traiter préventivement car les médicaments utilisés dans les crises n'agissent que sur la douleur elle-même.

Quand faut-il consulter ?

Une bonne consultation médicale suffit la plupart du temps pour établir le diagnostic de la migraine, notamment pour faire la différence avec une céphalée de tension. Mais dans les cas atypiques, on peut pratiquer un scanner ou une IRM cérébrale. Ces derniers sont recommandés chez un migraineux connu, devant un mal de tête tout à fait inhabituel ou d'apparition brutale.

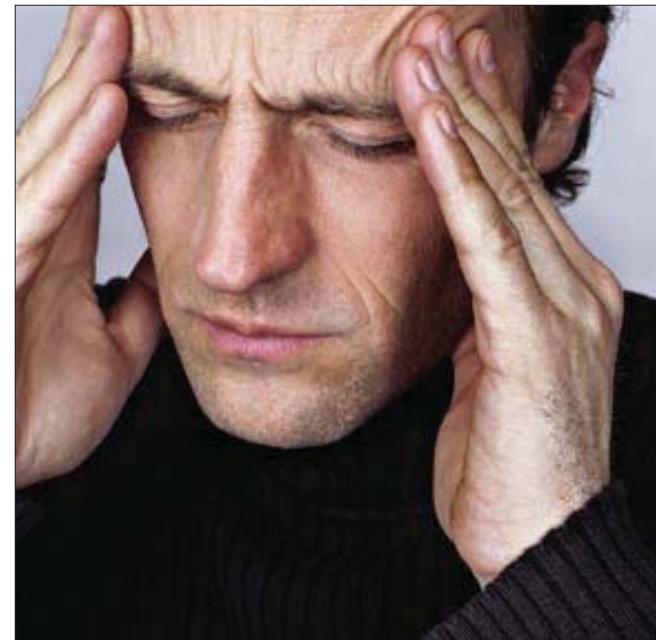
Qu'est-ce qui déclenche ?

Les causes de la migraine demeurent en grande partie mystérieuses. Mais certains facteurs paraissent bien déclencher ou aggraver les crises. Il n'est pas toujours facile de les éviter, car ils sont souvent multiples (quatre en moyenne).

Parmi les facteurs les plus fréquents d'une crise de migraine : le stress, les émotions intenses, les contrariétés, un déménagement, les départs en vacances, trop de sommeil ou pas assez, certains aliments et l'alcool.

Comment diminuer les risques

A chacun de faire preuve de bon sens et d'éviter ce qui, manifestement, fait du mal.



Les médecins conseillent de toute façon la modération : évitez les excès alimentaires, mangez à des heures régulières, ne sautez pas de repas, ne diminuez pas votre consommation de café en fin de semaine, abrégez les grasses matinées, pas de sieste

prolongée... Et pour vous aider à évacuer le stress, qui est l'un des principaux facteurs déclencheurs d'une crise de migraine, il ne faut pas hésiter à faire appel à l'acupuncture, la sophrologie, la relaxation ou l'hypnose.

LE STRESS AUGMENTE LES MIGRAINES

Le stress est un facteur déclenchant des migraines, mais aussi un facteur aggravant selon une nouvelle étude scientifique allemande.

Si le stress provoque des maux de tête et des migraines, il serait aussi responsable de leur progression, leur chronicité, et leur sévérité, d'après les résultats de cette étude présentée au congrès annuel de l'American Academy of Neurology (Philadelphie).

Les chercheurs de l'Université de Duisburg-Essen (Allemagne) ont mené une étude sur 5 159 participants, âgés de 21 à 71 ans. Quatre fois par an et pendant 2 ans les volontaires ont dû évaluer leur niveau de stress sur une échelle de 0 à 100 et rendre compte de leurs maux de tête (type, chronicité et sévérité).

Parmi ces volontaires, 31% d'entre eux souffraient de céphalées de tension (maux de tête liées à des tensions), 14% de migraine, 11% de migraine associée à une céphalée de tension, et 17% de maux de tête « non identifiés ».



Le stress augmente le nombre de migraine

Les migraineux ont déclaré avoir un niveau de stress de 62 sur 100, ceux éprouvés par les céphalées de tension, un taux de 52 sur 100, et

ceux qui souffrent des deux types de maux un taux de 59 sur 100. Les résultats de l'étude révèlent que « quel que soit le type de maux de tête, l'augmentation du stress a été associée à un plus grand nombre de maux de tête par mois ». En effet, quand le niveau de stress augmente de 10 points, les céphalées de tension sont 6,3% plus importantes et les migraines 4,3%. Les volontaires qui souffrent des deux types de maux subissent 4% de plus de jours de migraine ou céphalées de tension par mois. Les conclusions de cette étude confirment bien le lien entre le stress et les maux de têtes et les migraines. « Le stress peut être un facteur majeur de céphalées, un accélérateur de leur progression, de leur chronicité, et de leur sévérité. Un véritable cercle vicieux car le mal de tête lui-même est un facteur de stress », confirme Dr. Sara H. Schramm, co-auteur de l'étude.

4 réflexes pour soulager la crise



Une crise de migraine dure en général entre 4 heures et 3 jours. Certains gestes peuvent vous aider quand la douleur est intense, en attendant que les médicaments fassent leur effet.

Allongez-vous dans une pièce sombre, fraîche et calme. Appliquez sur le front ou dans la nuque une lingette chaude ou froide, selon ce qui vous soulage le plus. Vous pouvez opter pour un bandeau anti-migraine : ce coussin thermique réfrigérant s'applique sur le front au moment de la crise et peut diminuer la douleur (en vente en pharmacie, 15€ environ).

Massez-vous les tempes avec un peu de baume du tigre. Cet onguent à base de camphre et de menthol est préconisé pendant les crises migraineuses (en vente dans les boutiques bio). Essayez la chiropratique.

Voici 4 gestes chiropracteurs qui peuvent vous aider :

1. Massez le muscle du trapèze, au niveau de la nuque et des épaules, pour le détendre et libérez ainsi la tension musculaire.

2. Exercez une pression moyenne avec les pouces à la base du crâne pendant quelques secondes, plusieurs fois de suite, pour permettre le relâchement des points d'ancrage des méninges et des points d'attachement du muscle du trapèze.

3. Massez les tempes avec les doigts afin de faire baisser la tension musculaire au niveau du temporal.

4. Exercez une pression juste sous l'intérieur de l'arcade sourcilière, au-dessus de l'orbite de l'œil, au niveau du nerf oculaire, pendant quelques secondes pour apaiser la douleur vers les yeux.

Un mélange paracétamol et caféine pour la soulager

Les médecins recommandent souvent aux migraineux d'avaler leur anti-douleur avec une tasse de café. Cela a donné l'idée aux chercheurs américains de tester un nouveau médicament associant paracétamol et caféine.

Toutes les personnes qui souffrent régulièrement de migraine le savent : lorsqu'une crise semble s'annoncer, il suffit parfois d'avaler une tasse de café bien serré (du robusta c'est encore mieux) pour aider à resserrer les vaisseaux sanguins du cerveau et réduire l'intensité de la douleur. Une «astuce anti-migraine» comme il en existe bien d'autres.

Aussi les chercheurs américains ont-ils eu l'idée d'associer un antidouleur à de la caféine pour mettre au point un nouveau médicament contre les maux de tête. Pour tester ce nouveau médicament à base de paracétamol et de caféine, les chercheurs de Parexel International, un centre de recherches cliniques basé aux Etats-Unis, ont recruté 300 personnes qui souffrent de migraines récurrentes et de céphalées de tension. Une partie du groupe va tester ce nouveau médicament tandis que l'autre moitié recevra un anti-douleur classique à base d'ibuprofène. Le médicament testé contient 500 mg de paracétamol et 65 mg de caféine (l'équivalent d'une tasse de café).

Les nouvelles façons de les soulager

La migraine gâche la vie d'environ 11 millions de personnes en



France. Celles-ci sont souvent en quête de nouveaux traitements. Parmi les plus récents, il y a le traitement aux électrodes : les migraineux fixent une électrode à l'arrière de leur crâne ou au-dessus de l'arcade sourcilière et envoient des impulsions électriques

à l'aide d'une télécommande pour diminuer l'intensité de la douleur.

Venu de Grande-Bretagne, il y a également le traitement au Botox : les migraineux chroniques se font injecter de la toxine botulique dans certaines

zones du cou et de la tête pour réduire la fréquence des crises.

Mais pour lutter contre la migraine, il faut aussi être capable de découvrir ce qui déclenche les crises : des causes parfois inconnues auxquelles on ne pense pas toujours...

La migraine peut provoquer des lésions au cerveau

Après avoir analysé 19 études à ce sujet, des chercheurs déclarent que les migraines peuvent modifier durablement le cerveau et provoquer des lésions.

Les épisodes de migraine ne sont pas seulement douloureux et désagréables, mais pourraient également laisser des séquelles à long terme au niveau de votre cerveau. Une étude publiée dans la revue américaine *Neurology* précise que ces maux de tête peuvent entraîner des modifications durables comme des lésions cérébrales, des anomalies de la matière blanche ou encore, une

altération du volume du cerveau. L'effet serait démultiplié en cas de migraine avec aura, c'est-à-dire de migraine ophthalmique.

Les chercheurs ont analysé 19 études dont 13 cliniques pendant lesquelles les participants ont effectué une imagerie par résonance magnétique du cerveau. «Traditionnellement la migraine est considérée comme un trouble bénin sans effet durable sur le cerveau», explique le docteur Messoud Ashina, de l'université de Copenhague, principal auteur de ces travaux. «Notre mété-analyse conduit à penser que la mi-

graine pourrait en fait altérer de façon permanente les structures du cerveau de différentes manières».

Quelles conséquences ?

En travaillant sur ces images, les chercheurs ont observé «une augmentation de 68 % du risque de lésions de la matière blanche du cerveau chez les personnes souffrant de migraine avec aura,

et de 34 % chez celles avec une migraine sans aura par rapport aux sujets n'ayant pas de céphalée», révèle l'AFP. Entre autres, les risques d'anomalies augmentent

de 44% chez les personnes souffrant de migraine avec aura par rapport à ceux atteints de migraine sans aura.

Si le risque accru de lésions chez les migraineux ne fait aucun doute selon les auteurs de l'étude, la communauté scientifique n'est pas certaine des conséquences de ces détériorations.

Si selon certains elles augmenteraient les chances de développer la maladie d'Alzheimer et diminuer les fonctions cognitives comme la mémoire, pour d'autres, elle n'affecte pas les malades.

Mal de tête : découverte du gène responsable des migraines à répétition

Une scientifique américaine qui souffrait de migraines à répétition a découvert le gène qui pourrait être responsable de cette maladie invalidante.

Emily Bates, professeur de l'Université de l'Utah, a peut-être découvert le responsable des migraines à répétition dont elle souffre depuis qu'elle est petite. Il s'agirait d'un gène du nom de CKIdelta, qui jouerait un rôle important dans de nombreuses fonctions vitales du cerveau. Cette découverte pourrait ouvrir la voie à une nouvelle compréhension d'une

des formes de migraine les plus répandues : les migraines à répétition. «J'ai souffert de cette forme de migraine particulièrement invalidante depuis que je suis petite : des maux de tête qui s'accompagnent de nausées, de troubles de la vision et qui peuvent me laisser sur la touche pendant une journée» explique le Pr Emily Bates.

Aussi s'est-elle lancée dans des études gé-nétiques pour comprendre les raisons de ses migraines. Pour cette étude, le Pr Bates et les chercheurs de l'Université de Californie ont

étudié des souris porteuses du gène CKIdelta. Difficile de deviner si des souris souffrent de migraines mais ils ont étudié leurs réactions à la douleur et à la lumière. Et ont découvert que leur symptômes répondaient bien aux anti-douleurs.

«La découverte de ce gène pourrait ouvrir la voie à de nouvelles recherches pour trouver des traitements capables de changer le quotidien des personnes qui souffrent de migraine» insiste le Pr Emily Bates.

ALGERIE - AFRIQUE

Ouverture à Oran de la Conférence africaine sur l'énergie verte

Les travaux de la Conférence africaine sur l'économie verte ont débuté samedi à Oran, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et d'une trentaine de ministres africains de l'Environnement.

La cérémonie d'ouverture, abritée au Centre des conventions Mohamed Benahmed, d'Oran, fut marquée par les interventions du représentant de l'Union africaine,

du Directeur exécutif du Programme des nations unies pour l'environnement (PNUE), M. Achim Steiner, du président d'honneur du réseau R20, M. Arnold Schwarzenegger ainsi que de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemâa. Les participants seront conviés à suivre un documentaire sur le développement durable en



Algérie et à visiter, ensuite, une exposition sur l'économie verte. Trois thèmes figurent à l'ordre du jour de cette conférence : «Economie verte et enjeux sociaux», «Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique» et enfin, «L'économie verte et les moyens de mise en œuvre». Une déclaration d'Oran devait être adoptée hier à la clôture des travaux.



L'implication des populations dans les programmes d'économie verte soulignée à Oran

Les intervenants de plusieurs pays africains ont souligné, samedi à Oran, la nécessité d'une implication des populations dans les programmes d'économie verte pour assurer leurs réussites. Au cours de la première table-ronde sur «L'économie verte et les enjeux sociaux», programmée dans le cadre de la conférence africaine de haut niveau, qui s'abrite, deux jours durant, Oran, les orateurs ont préconisé la sensibilisa-

tion des populations africaines aux fondements et principes de l'économie verte, l'investissement privé dans l'économie verte pour contribuer à la création d'emplois verts. Les intervenants se sont entendus sur la nécessité d'une coopération entre les universités pour développer et promouvoir l'économie verte, qualifiée de challenge pour le continent africain, d'une mise en place de programmes de formation dans

ce domaine et d'une maîtrise de la technologie et du savoir-faire dans ce domaine. Cette table-ronde a permis à certains intervenants de présenter des exemples réussis de projets d'économie verte dans leurs pays respectifs. Cette conférence a été ouverte par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, en présence d'une trentaine de ministres africains de l'environnement et de représentants d'institutions et

organismes internationaux. Les participants ont saisi cette occasion pour débattre de la question de l'économie verte, telle que perçue par les pays africains et synonyme notamment de développement, de croissance, de création d'emplois, de lutte contre la pauvreté, d'exploitation rationnelle des ressources naturelles, de maîtrise du savoir-faire, de transfert de technologies et de partenariat fructueux et bénéfiques.

L'Algérie, chef de file des pays africains lors de la COP 21 prévue en 2015

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemâa, a indiqué, vendredi à Oran que l'Algérie sera le chef de file des pays africains lors de la 21^e session de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21), prévue à Paris en décembre 2015. «L'Algérie sera le chef de file des pays africains lors de la 21^e session de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21), prévue à Paris en décembre 2015» a déclaré à l'APS, Mme Boudjemâa, à la veille de l'ouverture de la Conférence africaine sur l'économie verte.

Sur l'importance de cette conférence, qui réunit à Oran, une trentaine

de ministres africains en plus de représentants d'organisations et institutions internationales, la ministre a souligné que cette rencontre permettra de discuter des problèmes de l'environnement, de l'économie verte, de l'économie circulaire, de l'efficacité énergétique, de la lutte contre la pauvreté et bien d'autres thèmes encore. «Cette conférence nous permettra, nous pays africains, de définir une même vision et d'adopter une même position concernant les questions de la protection de l'environnement et de l'économie verte», a expliqué Mme Boudjemâa, qui a souligné la divergence de vues entre les pays occidentaux et les pays en développement. «Si pour les occidentaux, l'économie

verte signifie une économie sobre en carbone, pour nous pays africains, il s'agit surtout de développement, de croissance, d'investissements, d'emplois, d'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation et d'éradication de la pauvreté», a-t-elle dit.

La cérémonie d'ouverture de la Conférence africaine sur l'économie verte a été présidée par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal. Les participants traiteront de trois thèmes : «Economie verte et enjeux sociaux», «Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique» et enfin, «L'économie verte et les moyens de mise en œuvre».

Une déclaration d'Oran a été adoptée hier à la clôture des travaux.

FRANCE - MAROC

Mobilisation à Paris pour commémorer l'anniversaire du Mouvement marocain du 20-Février

Des militants marocains des droits de l'homme ont tenu samedi un sit-in devant l'ambassade de leur pays à Paris pour commémorer le 3^e anniversaire du mouvement du 20-Février 2011, appelant notamment à la libération des prisonniers politiques dans le royaume. «Libérez les prisonniers politiques au Maroc», «A bas la dictature. A bas l'impunité» et «Liberté, dignité, justice sociale au Maroc» scandaients les manifestants qui répondaient à un appel lancé par le Mouvement du 20-Février Paris/Ile-de-France et auquel se sont joints des représentants de partis politiques français de gauche. Devant une large banderole déroulée à l'entrée même de la représentation diplomatique marocaine et sur laquelle on lisait «Makhzen Dérage ! Système absolu», des intervenants se sont relayés pour exiger «la libération des détenus politiques dans les prisons de l'Etat marocain», rendre hommage aux «martyrs» du soulèvement du 20 février 2011 et demander «la vérité et le jugement des responsables de leurs assassinats». Selon la présidente de l'Association marocaine des droits humains à Paris-Ile-de-France, Sofya Lahach, les raisons à l'origine du déclenchement du mouvement du 20 février 2011 au Maroc sont «toujours là» et «la lutte pour la liberté, la dignité et la justice sociale continue d'être d'actualité au Maroc». «Rien n'a changé depuis au Maroc. La situation a, au contraire empiré, avec plus de 200 prisonniers politiques supplémentaires et la répression de toute manifestation citoyenne y est quasi quotidienne», a-t-elle déclaré à l'APS, fustigeant le «silence» des capitales occidentales par rapport à ce qui s'est passé dans le royaume.

«On continue toujours à soutenir que le Maroc est l'exception et qu'il n'y est pas eu de printemps arabe, de soulèvement et que tout s'y passe bien», a déploré la militante marocaine pour qui ce constat est «faux», signalant, pour preuve, qu'une manifestation citoyenne a été «réprimée dans le sang, il y a deux jours à Marrakech, avec la mobilisation de plus de 200 policiers qui ont tabassé des militants». Parmi les manifestants, était présent le champion du monde de kick boxing Zakaria Mounini, enlevé en 2010 puis incarcéré sans jugement au Maroc avant d'être gracié deux ans après. Pour lui, cette date-anniversaire du 11 février 2011 constitue la «fête du peuple» marocain. «Je suis là aujourd'hui parce que la torture dont j'ai été victime dans les geôles marocaines est toujours en vigueur, les procès inéquitables y sont légion, aux côtés de l'abus de pouvoir», a-t-il indiqué. Evoquant «les supposés changements au Maroc» avec l'arrivée de la nouvelle Constitution, il a dit se rappeler de personnes incarcérées avec lui parce qu'elles ont «eu à protester le fait qu'en leur ait remis des enveloppes fermées pour voter en faveur de cette Constitution». Il s'est par ailleurs dit «étonné» d'apprendre que les autorités de son pays avaient convoqué l'ambassadeur de France à Rabat pour «lui signifier la protestation vigoureuse du Royaume du Maroc, à la suite des informations faisant état d'une plainte contre le Directeur général de la surveillance du territoire (DGST) pour une présumée complicité de torture au Maroc». Cette plainte a été déposée au nom de Zakaria Mounini par Patrick Baudouin, avocat au barreau de Paris et président d'honneur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Déposée auprès du procureur du pôle spécialisé crimes contre l'humanité/crimes de guerre du tribunal de grande instance de Paris, elle vise Abdellatif Hammouchi, le directeur général de la DGST, la police politique marocaine. «C'est ça le Maroc. On pense que la France, pays des droits de l'homme, est comme le Maroc où l'on juge les personnes et commande leur torture par téléphone», a relevé le champion du monde marocain pour qui «c'était au Roi Mohammed VI de convoquer Hammouchi et de le présenter à la justice et non pas attendre qu'il soit de passage à Paris où il a failli être épingle». En plus du rassemblement devant l'ambassade du Maroc à Paris, des associations de défense des droits de l'homme au Maroc se mobilisent en Ile-de-France pour commémorer le 3^e anniversaire du mouvement du 20 février 2011, prévoyant également débats publics sur le mouvement et une campagne internationale de solidarité avec le monde ouvrier dans le Royaume.

APS

CRISE EN UKRAINE

Destitution du président Ianoukovitch et libération de l'opposante Timochenko

La crise en Ukraine a pris une nouvelle tournure après la libération de l'opposante Ioulia Timochenko et l'annonce par le Parlement d'une présidentielle anticipée, ce qui équivaut à une destitution de facto du chef de l'Etat Viktor Ianoukovitch qui a dénoncé un «coup d'Etat».



Après plusieurs semaines de troubles sanglants à Kiev et malgré la signature vendredi d'un accord entre pouvoir et opposition visant à mettre fin à la crise, le Parlement a fixé samedi au 25 mai la date de l'élection présidentielle anticipée en Ukraine, où, a-t-il estimé, le président «ne remplit plus ses fonctions».

Selon le nouveau président du Parlement, Olexandre Tourtchinov, le député d'opposition Arseni Iatseniouk a eu un entretien téléphonique avec le président Ianoukovitch, en présence d'autres députés. Il lui a proposé de remettre immédiatement sa démission, ce qu'aurait accepté le président. «Ianoukovitch s'est de lui-même mis à l'écart et ne remplit plus ses fonctions», est-il écrit dans la résolution adoptée par 328 voix sur un total de 450 sièges. Mais, le président Ianoukovitch avait auparavant indiqué de Kharkiv (est de l'Ukraine) qu'il n'avait «pas l'intention» de démissionner et

qualifié le Parlement d'«illégitime». «Le pays assiste à un coup d'Etat (...) Je suis un président élu de manière légitime», a-t-il souligné dans une allocution télévisée diffusée par une chaîne régionale à Kharkiv (est).

Timochenko appelle à «poursuivre le combat»

Parmi les nouveaux bouleversements qu'a connus l'Ukraine ces dernières 24 heures, la libération de l'ex-Premier ministre Ioulia Timochenko, emprisonnée depuis 2011. A peine sortie de prison, l'égerie de la Révolution orange en 2004 s'est rendue sur le Maidan, place de l'Indépendance à Kiev, où elle a demandé aux Ukrainiens de «poursuivre le combat». «Si quelqu'un vous dit que c'est terminé et que vous pouvez rentrer chez vous, n'en croyez pas un mot, vous devez finir le travail», a lancé Timochenko dont la libération immédiate avait été votée samedi par le Parlement. L'oppo-

sante a été condamnée en 2011 à sept ans de prison pour avoir signé en sa qualité de chef du gouvernement un accord gazier avec la Russie à des conditions jugées défavorables à son pays.

Elle est également soupçonnée de complicité dans le meurtre d'un député. Elle rejette toutes ces accusations, dans lesquelles elle dénonce «une vengeance du pouvoir visant à l'écartier de la scène politique». Par ailleurs, deux proches de Ioulia Timochenko ont été désignés à la tête du Parlement et du ministère de l'Intérieur, avec pour objectif de rétablir le fonctionnement des institutions.

Réactions mitigées à l'étranger

La crise en Ukraine s'est déclenchée en novembre après la suspension par Kiev des négociations sur un accord d'association avec l'Union européenne, au profit d'une relance des relations économiques avec Moscou. Les changements

intervenus dans ce pays ont suscité des réactions internationales mitigées: certains pays ont affiché leur soutien à «un nouveau gouvernement» et d'autres ont exprimé leur crainte pour l'intégrité territoriale du pays.

En Russie, pays frontalier de l'Ukraine dont l'est est russeophone et russophile, majoritaire, et l'Ouest nationaliste et ukrainophone, le ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, a dénoncé l'attitude de l'opposition ukrainienne après l'accord conclu la veille avec Viktor Ianoukovitch et mis en garde contre une menace sur la souveraineté de l'Ukraine.

«L'opposition n'a non seulement pas rempli une seule de ses obligations, mais avance de nouvelles exigences, se soumettant aux extrémistes armés et aux pillards dont les actes constituent une menace directe sur la souveraineté et l'ordre constitutionnel de l'Ukraine», a déploré le ministre dans un communiqué.



L'opposante Ioulia Timochenko salue à Kiev «les héros de l'Ukraine»

L'opposante ukrainienne Ioulia Timochenko, tout juste libérée de prison, a reçu samedi un accueil triomphal face à plus de 50 000 personnes rassemblées sur le Maidan, place centrale de Kiev.

«Vous êtes des héros, vous êtes les meilleurs d'Ukraine!», a lancé Ioulia Timochenko, en larmes et assise sur un fauteuil roulant.

«Je n'ai pas reconnu Kiev, avec les voitures brûlées, les barricades, mais c'est une autre Ukraine, l'Ukraine des hommes li-

bres», a-t-elle affirmé, quelques heures après la destitution par le Parlement du président Viktor Ianoukovitch. Le Parlement a voté samedi sa «libération immédiate». Son portrait grand format figurait au centre du Maidan, la place de l'Indépendance à Kiev, occupée depuis trois mois jour et nuit par des manifestants hostiles au président Ianoukovitch. «Nous sommes venus pour Ioulia, nous avons toujours voté pour elle. Les autres responsables de l'opposition peuvent être ses adjoints, mais c'est elle le vrai chef», a affirmé Victoria, femme au foyer.

Varsovie appelle au respect de l'indépendance et des frontières de l'Ukraine

Le ministère polonais des Affaires étrangères a appelé dimanche au respect de l'indépendance, de la souveraineté et de la sécurité des frontières de l'Ukraine. «Nous appelons à ce que tous les changements se déroulent dans le respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la sécurité des frontières de l'Ukraine», selon un communiqué publié par le ministère.

«Nous espérons que le processus des changements se déroule dans l'esprit du compromis, sans recourir aux actes de violence et au non-respect de la loi», a indiqué le ministère soulignant son soutien aux aspirations européennes de l'Ukraine et se disant satisfait de la libération de l'opposante Ioulia Timochenko.

«La Pologne soutient les aspirations européennes de l'Ukraine et la construction d'un Etat de droit sur le Dniepr. Nous espérons une démocratisation, l'engagement des réformes et le renouveau de la vie publique conformes aux attentes de la société ukrainienne», a souligné le ministère.

La déclaration fait suite à celle du Premier ministre, Donald Tusk, qui a estimé samedi soir qu'il existait des forces menaçant l'intégrité territoriale de l'Ukraine, sans en préciser leur nature.

L'Ukraine a connu samedi de grands bouleversements marqués par la destitution de facto du président Viktor Ianoukovitch par le Parlement et la libération-surprise de l'opposante Ioulia Timochenko, qui est immédiatement revenue à Kiev.

Ces développements sont intervenus après plusieurs semaines de violences qui ont fait près de 80 morts dans la capitale Kiev. La crise en Ukraine s'est déclenchée en novembre 2013 après la suspension par le pouvoir des négociations sur un accord d'association avec l'Union européenne, au profit d'une relance des relations économiques avec Moscou.

Le chef du Parlement Tourtchinov nommé président par intérim

Le président du Parlement ukrainien Olexandre Tourtchinov va assurer la présidence par intérim du pays en remplacement de Viktor Ianoukovitch, destitué samedi, selon une résolution votée dimanche par les députés. La Constitution ukrainienne prévoit que le président du Parlement assume les fonctions de chef de l'Etat en cas de vacance du pouvoir. Une élection présidentielle anticipée a été fixée au 25 mai.

Par ailleurs, le Parlement ukrainien a voté la restitution à l'Etat de la résidence de Viktor Ianoukovitch, située dans la banlieue de Kiev. La résolution prévoyant la restitution à l'Etat de la résidence de Meziguiria a été votée par 324

voix. L'Ukraine a connu samedi de grands bouleversements marqués par la destitution de facto du président Viktor Ianoukovitch par le Parlement et la libération-surprise de l'opposante Ioulia Timochenko, qui est immédiatement revenue à Kiev. Ces développements sont intervenus après plusieurs semaines de violences qui ont fait près de 80 morts dans la capitale Kiev.

La crise en Ukraine s'est déclenchée en novembre 2013 après la suspension par le pouvoir des négociations sur un accord d'association avec l'Union européenne, au profit d'une relance des relations économiques avec Moscou.

PUBLICITÉ

LIBYE

Explosion près du consulat tunisien à Benghazi, pas de victimes

Une roquette a explosé samedi soir tout près du consulat tunisien à Benghazi, dans l'est de la Libye, provoquant de légers dégâts mais sans faire de victimes.

L'explosion a laissé un trou devant le consulat et a provoqué de légers dégâts au mur extérieur du bâtiment, a rapporté l'agence française AFP.

Une source du consulat a indiqué que l'explosion n'avait pas fait de victimes, tandis qu'un officier de police sur place a précisé qu'elle était due à un tir de roquette RPG.

SYRIE:

Le Conseil de sécurité vote à l'unanimité une résolution humanitaire

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté samedi à l'unanimité une résolution non contraignante qui réclame la levée du siège de plusieurs villes de Syrie et des facilités de passage pour les convois humanitaires.

La résolution «appelle toutes les parties (au conflit) à lever immédiatement les sièges des zones peuplées», dont Homs, le camp palestinien de Yarmouk près de Damas et la Ghouta (périphérie rurale de Damas). «Affamer les civils est une tactique de guerre prohibée par les lois humanitaires internationales», souligne le Conseil.

Il demande «à toutes les parties de cesser immédiatement toute attaque contre les civils (...), y compris les bombardements aériens, notamment l'utilisation de barils d'explosifs», ajoute le conseil. Il «exige que toutes les parties, et en particulier les autorités syriennes, autorisent sans délai un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave pour les agences des Nations unies et leurs partenaires, y compris à travers les lignes de front et à travers les frontières». Cet accès transfrontalier est réclamé depuis longtemps par les humanitaires. Ils souhaitent que l'aide puisse être acheminée directement à partir de l'Irak ou de la Turquie, sans passer par Damas, ce que le régime refuse pour l'instant.

CORÉES:

Nouvelle réunion de familles

Des dizaines de Sud-Coréens ont traversé la frontière dimanche pour retrouver en Corée du Nord des proches dont ils sont séparés depuis la fin de la guerre (1950-53).

Un premier groupe de Coréens du Sud et du Nord s'étaient rencontrés dans un climat d'intense émotion entre jeudi et samedi dans la station du mont Kumgang, en territoire nord-coréen.

Hier, à la veille d'exercices militaires américano-sud-coréens, et jusqu'à demain, ce sont 350 personnes venues du Sud qui retrouveront 88 proches restés de l'autre côté de la frontière et dont elles n'avaient plus de nouvelles depuis des décennies. Ces réunions de familles sont les premières organisées depuis 2010. La Corée du Nord a fini par donner son accord alors qu'elle exigeait au préalable l'annulation d'exercices militaires entre la Corée du Sud et les Etats-Unis qui commencent aujourd'hui. Pyongyang dénonce ces exercices comme des répétitions à l'invasion de la Corée du Nord.

«Les Etats-Unis se réjouissent verbalement de la réunion des familles (...) mais leur secrétaire d'Etat, lors d'une récente visite dans le Sud, a souligné que les exercices auraient lieu comme prévu», tempétait samedi le journal nord-coréen Rodong dans un éditorial. «C'est une tentative malsaine de faire obstacle à la percée que nous avons réalisée pour améliorer les relations intercoréennes», a-t-il estimé.

PAKISTAN

18 morts dans un raid aérien contre des sanctuaires talibans

Au moins 18 insurgés présumés ont été tués hier dans des bombardements de l'aviation pakistanaise contre des sanctuaires talibans dans le nord-ouest du pays, près de la frontière afghane, ont annoncé des responsables.



«Des refuges terroristes ont été la cible de frappes aériennes dans la vallée de Tyrah hier matin. Une usine fabriquant des bombes artisanales et une grande quantité d'explosifs ont été détruits», a déclaré un haut responsable militaire à Islamabad, cité par la presse. Un autre responsable pakistanais basé dans la zone tribale de Khyber a fait état de «18 insurgés tués dans cette attaque».

Ces frappes aériennes dans la vallée de Tyrah, située dans la zone tribale de Khyber, sont les troisièmes menées par l'armée depuis l'exécution

sommaire de 23 soldats la semaine dernière par les insurgés du Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP). Ces meurtres ont conduit à la suspension provisoire des pourparlers de paix entre le gouvernement d'Islamabad et le TTP afin de mettre un terme à près de sept ans d'insurrection armée au Pakistan.

Par ailleurs, «au moins cinq personnes ont été tuées hier, dont deux femmes et un enfant, dans l'explosion d'une bombe artisanale à Kohat, ville du nord-ouest du Pakistan, bordant les refuges talibans du nord-ouest», selon

le chef de la police locale Salim Khan Marwat.

Fin janvier, le Premier ministre Nawaz Sharif avait annoncé des discussions avec le TTP, un allié du réseau terroriste Al-Qaïda, «pour donner une nouvelle chance à la paix». Mais les attaques rebelles n'ont cessé depuis, faisant une soixantaine de morts. Le TTP exige pour faire la paix la libération de ses prisonniers, le retrait de l'armée des zones tribales et l'imposition dans le pays de leur version fondamentaliste de la loi islamique.

LIGUE ARABE

Envoi de commissions d'enquête internationales pour s'informer de la situation des détenus palestiniens

La Ligue arabe a demandé l'envoi de commissions d'enquête internationales pour s'enquérir de la situation des détenus palestiniens dans les prisons de l'occupant israélien et œuvrer à leur libération.

Le secrétariat général de la Ligue arabe a affirmé hier dans un rapport, que l'organisation suivait l'évolution de la situation des détenus palestiniens et arabes dans les prisons de l'occupant israélien.

Israël continue ses violations des droits des détenus dans les prisons où la situation humanitaire ne cesse de se détériorer, souligne le rapport avant de rappeler qu'il y avait encore 5 000 prisonniers palestiniens. L'organisation panarabe a affirmé qu'Israël procédait à l'arrestation de détenus libérés en reconduisant leurs peines.

LIBAN: L'armée condamne l'attentat de Hermel

L'armée libanaise a estimé hier qu'elle payait le prix fort de la lutte contre le «terrorisme» avec le sang versé par ses forces, au lendemain d'un attentat à Hermel, dans l'Est, dans lequel deux soldats et un civil ont été tués.

«Une fois encore, l'armée libanaise paie le prix fort avec le sang versé par ses membres pour combattre le terrorisme et établir la paix sociale», indique un communiqué publié quelques heures après l'attentat à Hermel.

Le communiqué souligne aussi que l'attentat du Hermel avait pour but

de «semcer le chaos et la peur» et doit «inciter les Libanais à soutenir leur armée». Pour sa part, le mouvement Hezbollah a affirmé dans un communiqué que cet attentat visait «tout le Liban» et que «de terrorisme était un danger pour tous les Libanais».

Deux soldats et un civil ont été tués samedi dans un attentat à l'explosif contre un barrage de l'armée à Hermel qui a été revendiqué par le Front al-Nosra au Liban, considéré comme une branche d'un groupe lié à Al-Qaïda qui combat l'armée gouvernementale syrienne.

IRAK:

Première visite du chef de la diplomatie chinoise à Bagdad depuis 2003

Le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi est arrivé hier à Bagdad, pour la première visite d'un haut responsable chinois en Irak en plus de 10 ans, annonce un communiqué officiel. Selon le ministère irakien des Affaires étrangères, «la visite de Wang Yi est la première d'un haut responsable chinois depuis 2003», date de l'invasion de l'Irak par une coalition internationale dirigée par les Etats-Unis.

M. Wang a été accueilli à l'aéroport international de Bagdad par son homologue irakien Hoshyar Zebari. Il doit aborder avec les responsables irakiens l'état de la coopération entre les deux pays et des questions régionales.

La visite du ministre chinois intervient trois jours après celle de son homologue russe Sergueï Lavrov, qui a évoqué jeudi la vente d'armes et le conflit en Syrie voisine lors de ses entretiens avec les dirigeants irakiens.

YÉMEN: Un officier du renseignement assassiné dans le sud du pays

Un officier du renseignement yéménite a été tué par balles par des inconnus dans la province de Chabwa, dans le sud du Yémen, a annoncé hier une source des services de sécurité.

«Le colonel Ahmed Hachim, officier du renseignement, a été abattu samedi dans la localité d'Ataq par des hommes armés qui ont réussi à prendre la fuite», ont précisé les sources, citées par l'AFP.

Vendredi, deux personnes sont mortes lors de la dispersion par les forces de sécurité yéménites de manifestations de séparatistes sudistes à Aden, dans le sud du pays.

Les attaques contre les forces de sécurité sont fréquentes au Yémen, surtout dans le Sud, en proie à l'instabilité et où Al-Qaïda est fortement implantée.

Programme du lundi 24 février 2014

TF1

- 06h30 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm dramatique Mystère à Glenwood
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Loterie Tirage du Loto
20h37 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien ? Inédit
22h50 Série policière New York Unité Spéciale 77
23h35 Série policière New York Unité Spéciale 77

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Des jours et des vies
09h35 Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h45 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les 7 amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h50 Météo 2
13h52 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h45 Magazine de services Comment ça va bien !
16h15 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles
18h30 Talk show L'émission pour tous
19h25 Talk show L'émission pour tous, la suite
19h50 Météo 2
20h00 Journal
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
20h42 Météo 2
20h45 Série policière Broadchurch Inédit
21h35 Série policière Broadchurch
22h25 Série policière Broadchurch
23h15 Débat Mots croisés

3

- 07h58 Magazine éducatif Manger bouger « Les Dalton »
08h04 Les lapins crétins : invasion
08h10 Les lapins crétins : invasion
08h16 Les lapins crétins : invasion
08h28 Les lapins crétins : invasion
08h34 Les lapins crétins : invasion
08h45 Magazine jeunesse Ludo vacances
08h47 Série d'animation La chouette & Cie
08h59 Série d'animation Scooby-Doo, Mytères Associés
- 09h26 Scooby-Doo, Mytères Associés
09h53 Jamie a des tentacules
10h04 Jamie a des tentacules
10h17 Les lapins crétins : invasion
10h24 Les lapins crétins : invasion
10h30 Les lapins crétins : invasion
10h37 Emission jeunesse C'est bon !
10h40 Bienvenue chez les Jolipré
10h45 Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h50 Série policière Un cas pour deux
14h45 Série policière Un cas pour deux
15h35 Culture Nous nous sommes tant aimés
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Islam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h10 Magazine sportif Les coups du sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Société Ensemble, c'est mieux ? Inédit
22h40 Météo
22h45 Grand Soir 3
23h45 Société Le copain d'avant

CANAL+

- 07h35 Divertissement Le petit journal de la semaine
08h05 La météo
08h10 Divertissement Zapping
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Série de suspense Homeland 77
09h25 Série de suspense Homeland 77
10h10 Série d'animation Le laboratoire d'images
10h15 Divertissement-humour Made in Greenland
10h35 Thriller Möbius 77
12h20 La nouvelle édition
12h45 La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Amour & Turbulences 77
15h35 Magazine d'actualité Le supplément
16h25 Magazine du multimédia L'œil de Links
16h30 Film d'action Die Hard : belle journée pour mourir
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série policière Braquo 77 Inédit
21h50 Série policière Braquo 77
22h45 Magazine d'information Spécial investigation
23h40 L'œil de Links

M

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
09h00 Météo
09h05 M6 boutique
10h10 Météo
10h15 La petite maison dans la prairie
12h00 Scènes de ménages
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
13h45 7 ans de séduction
15h40 Série policière Jessica King
16h30 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100% mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Téléréalité Top chef Inédit
23h55 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h50

Joséphine, ange gardien



Résumé
Joséphine arrive en plein cours de tango. Sa cible : Maria-Sol Jimenez, célèbre chorégraphe et danseuse. Mais Joséphine découvre que la vie de l'artiste n'est qu'un tissu de mensonges. Elle a usurpé le nom d'une danseuse argentine. Et, surtout, elle a trompé son fils sur l'identité de son père, ce qu'il vit de plus en plus mal. Heureusement que Joséphine est là pour aider Maria-Sol à affronter la vérité. Pour cette mission, l'ange gardien découvre le monde particulier du tango et se met, en un claquement de doigt, à jouer du bandonéon...

2

20h47

Broadchurch

**Résumé**

Mark Latimer est sorti de garde à vue. Une mèche de cheveux est récupérée dans la carcasse calcinée du bateau. Steve Connelly fait l'objet d'une enquête, révélant qu'il a été condamné pour vols divers et escroquerie. L'homme est parvenu à gagner la confiance de Beth. Le révérend est interrogé à son tour. Il a été récemment affecté à la paroisse de Broadchurch. Bien que le prélat n'ait rien de particulier à révéler sur la victime ou sur le meurtre, Ellie note qu'il a l'habitude de déambuler tard dans les rues de la ville. Pour expliquer ce comportement étrange, il évoque des problèmes d'insomnies...

3

20h45

Ensemble, c'est mieux



Résumé
Echanges de services ou de savoirs, entraide entre générations, nouveaux commerces : aujourd'hui, partout en France, de nouvelles solidarités voient le jour. Des hommes et des femmes ont décidé d'agir en bas de chez eux, dans leur ville ou dans leur quartier. À Chambéry, « L'Accordeur » propose de s'entraider en fonction des compétences de chacun. À Saint-Nazaire, Cédric a installé des potagers en libre service. Jacques-Henri, Yann et Nicolas, étudiants en école de commerce, récupèrent des costumes pour les offrir à des demandeurs d'emploi. À Reims, une association propose à des jeunes de partager le logement d'une personne âgée.

CANAL+

20h55

Braquo

**Résumé**

Le clan Pavlovitch organise l'enlèvement de Salomé et de son fils pour atteindre Jordania. Ce dernier accepte finalement la proposition de Caplan : devenir un « stoukatch » – un traître – afin d'assurer la protection de sa famille. Par ailleurs, Caplan se méfie d'Andreas. De son côté, Roxane a enfin réussi à retrouver la trace de Vogel, par le biais de sa soeur. Pour assouvir sa vengeance, elle est bien décidée à le faire souffrir...

M

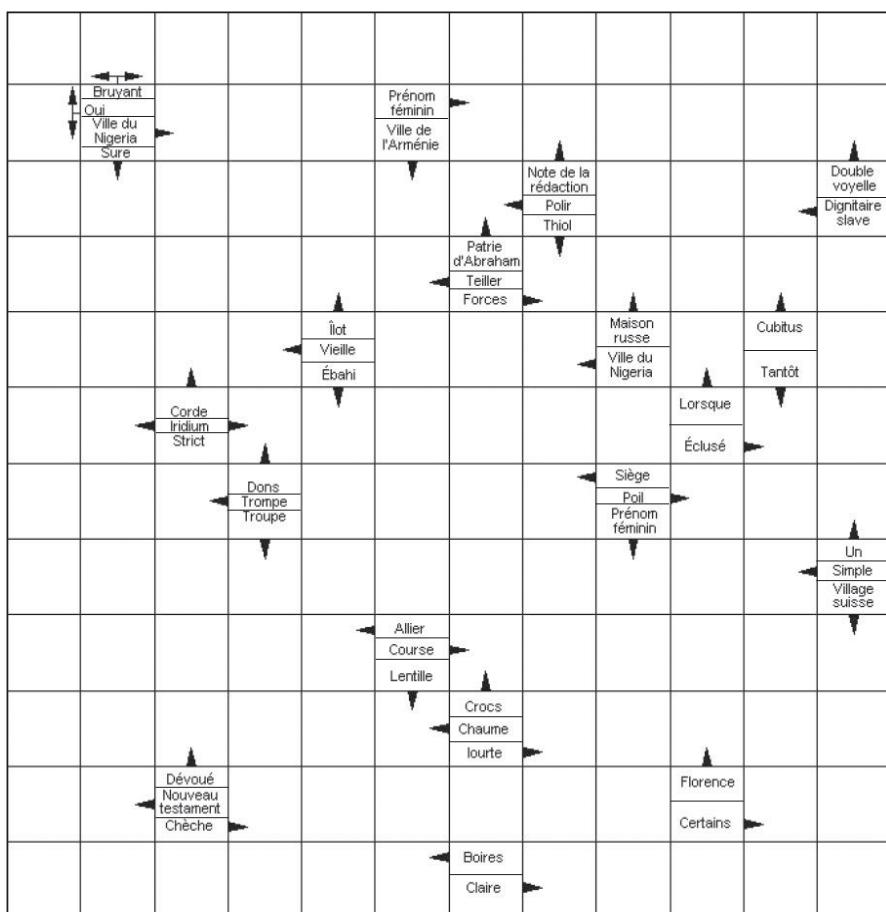
20h50

Top chef



Résumé
En cette sixième semaine de compétition, la production a réservé une belle surprise aux dix candidats encore en lice. C'est en Belgique que les chefs vont être confrontés à une nouvelle série d'épreuves. Gratin de chicons au jambon, gaufres liégeoises et frites : les candidats doivent revisiter quelques grands classiques de la cuisine belge et séduire plusieurs chefs étoilés, le Premier ministre Elio Di Rupo et la chanteuse Lio. A l'issue de ce marathon culinaire, deux candidats sont invités à cuisiner dans un lieu extraordinaire : une nacelle installée à cinquante mètres du sol, dans le parc du Cinquantenaire, à Bruxelles. Debout au milieu des convives, harnachés et équipés d'un matériel très sommaire, les deux chefs vont devoir se surpasser.

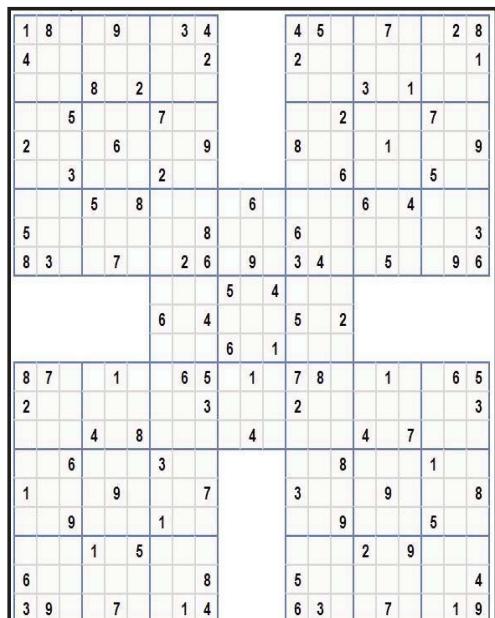
Mots fléchés n°521



Samouraï-sudoku n°521

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



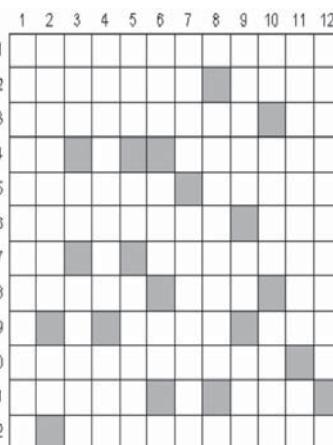
Mots croisés n°521

Horizontalement:

- Ch.- 1. de c. du Cher
- Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- Qui tient de la bête - Américum
- Indium - Fou
- Se dit d'une foule qui manifeste une joie déborlante - Souffles
- PI. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- Tour - Prénom féminin
- Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
- Atomes - Arme
- Contrôleur
- Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
- Basques

Verticalement:

- Permis
- Arbres des régions équatoriales - Conjonction
- Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- Glucoside extrait de nombreux végétaux - Lente
- Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- Agence centrale de renseignements - Orient -
- Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- Tourmentée par l'envie
- Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- Conjonction - Baie - Fortifié
- Eliminer - Préfixe
- Gonflement d'un organe



7 erreurs



Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

Proverbe algérien

Il ne connaît pas la marche de la poule et veut imiter celle de la perdrix.

Proverbe berbère

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

Proverbe arabe

Jamais deux sans trois

Proverbe français

C'est arrivé le 24 février

1982 : Naissance d'Amandine, premier bébé éprouvette français.

1989 : Funérailles de l'empereur Hirohito, décédé le 7 janvier.

2000 : Le Conseil de sécurité des Nations unies approuve une résolution prévoyant l'envoie d'une force de casques bleus en République démocratique du Congo chargée de faire respecter le cessez-le-feu du 10 juillet 1999.

2001 : le sous-commandant Marcos et 23 dirigeants rebelles zapatistes sortent de leur clandestinité pour effectuer une marche pour la paix dans les 12 États du Mexique et réclament davantage d'autonomie pour les Indiens mexicains.

2008 : Dimitris Christofias, dirigeant de l'AKEL, le parti progressiste des travailleurs chypriote, est élu président de la République de Chypre.

2011 : résolution n° 1969 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Timor-Est.

Célébrations :

- **Estonie** : Fête nationale, Jour de l'Indépendance, commémore son émancipation de la Russie en 1918.

- **Mexique** : Dia de la Bandera (es), Jour du drapeau.

- **Paraguay** : Dia de la Mujer Paraguaya, Journée de la femme paraguayenne.

- **Roumanie** : Dragobete, équivalent de la saint-Valentin.

- **Thaïlande** : National Artist Day (en), Journée

CABBA 3 - JSMB 1

Enfin, une victoire convaincante !

Mouad B.

Les Bordjiens ont enfin fait un bon match en ouvrant le score rapidement mais en triplant la mise (comme trop rarement), ce qui a rendu le match facile.

Après les occasions ratées de quitter le bas du tableau depuis 9 journées, c'est la JSMB, lanterne rouge du championnat L1 qui rend visite aux Bordjiens pour cette 20^e journée du championnat.

Avec une combinaison faite de Benkhodja, Benhamine, Mansour, Hamdadou, Bendahmane, Oudni, Djerar, Mosrati, Amour, Mesfar et Yaya, le coach Mustapha Biskri a voulu jouer la gagne.

Dès la première minute de jeu, les Bordjiens ont montré leurs intentions. Les occasions ne manquaient pas et la défense des Béjaouis n'a pas pu résister plus de 12 minutes aux assauts bordjiens. Karim Yaya a réussi à transformer victorieusement un centre de Niaty qui sur une jolie tête a failli remettre les pendules à l'heure à 28'.



les actions à l'aide de Mesfar à la 26' et Yaya à quelques minutes de fin de la rencontre a failli ajouter un deuxième but. Les Béjaouis vont avoir une très belle occasion par l'intermédiaire de Niaty qui sur une jolie tête a failli remettre les pendules à l'heure à 28'.

Au retour des vestiaires, les Bordjiens reviennent avec une plus grande détermination. Ils arrivent à mettre un deuxième but inscrit par Yaya qui a repris un centre du pied gauche bien travaillé de Amour (47') après un covoitement dans la surface des visiteurs (2-0 ; 47'). Impuissants, les Béjaouis n'ont pu réellement mettre en

danger les locaux. Ils se sont contentés de juste briser le jeu. À la 73', Yaya encore a réussi à inscrire un troisième but (3-0).

Les Béjaouis, en contre-attaque, bénéficièrent d'un penalty suite à l'erreur commise par un défenseur du CABBA en pleine surface de réparation sur Medahia qui le transforme en but (3-1).

Le match s'achève sur ce score qui donne de l'espoir au CABBA et fait couler la JSMB en L2.

Feuille technique

Stade : 20-Août-55 (Bordj Bou-Arréridj)

Affluence : Huis-clos

Arbitres : Ghorbal, Seradj, Rezgame

Buts : Yaya (12', 47', 73') (CABBA),

Meddahi (75' sp) (JSMB)

CABBA : Benkhodja, Benhamine (Mââmeri 79'), Mansour, Hamdadou, Bendahmane, Oudni, Djerar (Saâdi 74'), Mosrati, Amour, Mesfar, Yaya (Bougherra 75').

Entraîneur : Biskri

JSMB : Kacem, Megatli, Agoune (Saïghi 78'), Mebarakou, Bouabta, Laribi, Meddahi, Aït Fergane, Hamouche (Tatem 53'), Belgharbi (Chalali 60'), Niaty

Entraîneur : Hamouche

CR BELOUZDAD

Le moral des joueurs à plat !

Said Ben

Après trois défaites consécutives dont un derby et un clasico face respectivement au MC Alger et à la JS Kabylie, saufement dernier, le moral des joueurs du CR Bélouizdad est vraiment à plat. D'aucuns parmi les spécialistes estiment que c'est là, une des prérogatives de l'entraîneur qui doit jouer le grand rôle de motiver les joueurs afin de retrouver la confiance. Or, on se rappelle bien que la direction du CR Bélouizdad a évoqué plusieurs pistes pour pallier le départ de son entraîneur en chef, Abdellakder Iaïche, qui a jeté l'éponge au lendemain de la défaite (0-1) face au MCA, en match comptant pour la 19^e journée du championnat.

Selon une source proche du club, le Suisse Alain Geiger, figure parmi les candidats, même si les pistes les plus "plausible" seraient celles de Mohamed Henkouche et Hocine Yahi. En effet, ces deux entraîneurs connaissent bien la maison et pourraient donc passer directement aux choses sérieuses, après leur recrutement, contrairement au Suisse Alain Geiger, qui aura probablement besoin de plus de temps pour s'adapter et déceler les lacunes dont souffre l'équipe. D'ailleurs même le président de l'équipe, Réda Malek, a également annoncé sa démission le jour de la défaite contre le MCA. Et puis, plus sagement et avec du recul, M. Malek revient sur sa décision. Et c'est ainsi que tout est rentré dans l'ordre et le coach Iaïche a été maintenu à son poste. Puis vient ce "clasico" JS Kabylie-CR Bélouizdad de jeudi dernier. Là, le CR Bélouizdad est lourdement battu (3-1). Ce qui a mené les supporters à fustiger joueurs et staff technique. Mieux encore, ces supporters ont fait barrage au bus de l'équipe dans les environs de Tadmaït où ils se sont lâchés sur le coach et les joueurs. Pendant ce temps, le pré-

sident de l'équipe déclare que «le sort du coach Iaïche devrait être disputé lors de la réunion du conseil d'administration. En d'autres termes, Iaïche est donc sur un siège bien éjectable. Et ça ne serait nullement une surprise si vraiment le coach belouizdadi était limogé. De son côté, le DTS des jeunes du CRB, l'ex-international Mustapha Kouici, estime que «le problème de l'équipe du CRB est psychologique». Les joueurs ont perdu leur confiance et c'est sur le mental que tout se joue. Il va falloir que l'entraîneur fasse tous les efforts voulus pour remettre en confiance les joueurs et surtout leur donner l'envie de jouer jusqu'au bout des efforts. La place qu'occupe l'équipe actuellement, en étant à un seul point du premier relégable du CRBain Fekroun à dix journées de la fin de saison, est vraiment dangereuse... Et enfin, il est utile de rappeler cette déclaration du président du CRB, au lendemain de la défaite contre le MCA : "...J'étais même contre le limogeage du précédent entraîneur (l'Argentin Miguel Angel Gamondi) et Iaïche avait remplacé Gamondi, justement, car convaincu que le problème du CRB ne réside pas dans le manque de compétence de son staff technique», a-t-il expliqué. "Notre équipe avait perdu un excellent gardien à l'intersaison, ainsi qu'un grand nombre de bons joueurs dans les autres compartiments, sans oublier le problème financier qui avait sapé le moral au reste de l'effectif. Donc, si le club a mal démarré la saison, c'est à cause de ces problèmes et non pas à cause de l'entraîneur", avait alors indiqué M. Malek. Reste donc aux supporters également de faire preuve de sagesse en soutenant leurs joueurs et staff technique en les aidant également sur le plan moral afin qu'ils puissent se rattraper pendant qu'il est encore temps. A commencer par le prochain match contre l'une des équipes dans la zone des relégables à savoir le CA Bordj Bou-Arréridj prévu au stade du 20-Août à Alger...»

LIGUE 1 PROFESSIONNEL (20^e J)
Statu quo en tête, la JSMB Béjaïa coule

L'USM Alger, large vainqueur du MC Alger (3-0) et l'ES Sétif qui a difficilement battu l'ASO Chlef (1-0), ont conservé leur fauteuil de leader avec cinq points d'avance sur le premier poursuivant la JS Kabylie, tandis qu'en bas du classement, la JSMB Béjaïa s'est enfonce un peu plus après sa déroute face au CABDj Bou-Arréridj (3-1), lors de la 20^e journée du championnat de Ligue 1 professionnelle disputée samedi.

L'USM Alger a confirmé sa suprématie sur le MC Alger cette année, en s'adjugeant le 94^e derby de la capitale disputé à Blida, le stade du 5-Juillet étant fermé pour travaux. Les Usmistes ont dompté les Vert et Rouge grâce à des réalisations de Ziaya (39'), Chafai (48') et Gacemi (82').

C'est la 12^e victoire de l'USM Alger qui n'a plus perdu depuis la 8^e journée et son dernier échec face au MC El Eulma (1-0). En revanche, le MC Alger auréolé de sa qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie recule à la 4^e position à neuf longueurs des co-leaders.

De son côté, l'ES Sétif a battu non sans mal l'ASO Chlef (1-0) grâce à un but inscrit contre son camp par Salama (30'). Le grand bénéficiaire de cette journée est incontestablement la JS Kabylie qui se hisse à la 3^e place après son large succès contre le CR Belouizdad (3-1). Les hommes d'Azeddine Aït Djoudi supérieurs à leur adversaire ont signé leur 9^e victoire grâce notamment à un double du défenseur Belamri et un nouveau but du Camerounais Ebossé.

La JS Kabylie s'empare de la 3^e place à huit longueurs des deux premiers, tandis que le CR Belouizdad qui a essayé sa 12^e défaite, reste scotché à la 13^e place avec un seul point d'avance sur le premier relégable. Le CS Constantine qui démeurait sur trois contreperformances dont une élimination surprise en Coupe d'Algérie face à la JS Cheraga a renoué avec la victoire en disposant du MC Oran (2-1).

Menés à la pause sur un but de Kourbia (9'), les hommes de Simondi ont renversé la situation en seconde période grâce à Bezzaz (51' sp) et Boulemdaïs à 10 dix minutes de la fin. Une précieuse victoire qui fera beaucoup de bien aux Sanafirs, lesquels ont vécu une semaine difficile. Le CSC gagne une place et remonte à la cinquième place avec 32 points.

En revanche, l'USM El Harrach a laissé filer une victoire qui semblait acquise après les deux buts de Abid (15' et 26'), mais c'était sans compter sur l'abnégation du MCE Eulma qui est revenu de très loin grâce Ghazi (56') et Derardja (69').

La journée est marquée également par la victoire de la JS Saoura contre le CRB Ain Fekroun (2-1). Les "Sudistes" ont fait la faute la différence à l'entame de la seconde période sur deux buts de Hamzaoui (55') et Bakayoko (57').

En bas de classement, la JSMB Béjaïa est revenue bredouille de son déplacement de Borj Bou-Arréridj face au CABBA (3-1) dans le match de mal classés. Une 11^e défaite qui enfonce un peu plus l'équipe de la Soummam plus que jamais proche de la L2. Avec 13 points au compteur, la JSMB compte quatre points de retard sur les deux autres relégables: le CABBA et le CRB Ain Fekroun. APS

S O I U T I O

Sudoku N°520

2	7	6	4	5	1	9	8	3
5	3	4	9	8	2	1	7	6
1	8	9	3	6	7	4	2	5
3	1	8	2	4	6	5	9	7
7	4	5	8	1	9	6	3	2
9	6	2	5	7	3	8	4	1
6	9	1	7	3	8	2	5	4
8	5	7	6	2	4	3	1	9
4	2	3	1	9	5	7	6	8

5	9	2	8	6	7	4	3	1
6	7	3	1	5	4	2	9	8
8	4	1	3	2	9	7	6	5
5	6	9	2	8	7	1	4	3

Mots Croisés N°520

EMANCIPATION
 CASERNEALnU
 REPUnORNIERE
 ARRETnSALSES
 BLENEAUlnFn
 OnSGANARELLE
 USnAMnDUCnES
 IMAMnFEnROCS
 LnEMMERDANTE
 LIREnThAYnEn
 EVEnRANCEUR
 RESTASnENTRE

Mots Fléchés N°520

THESAURISEUR
 ■ATON■OBIS■V
 KUALALUMPUR■
 ATTELER■OSER
 NESS■OKAS■BO
 SSMINER■RUS
 ASEN■LACETS
 SOUSTRAIRE■A
 C■P■EU■GALET
 IMPORTUNS■L■
 TAO■IL■ESSAI
 YTAMISEE■NO

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 - USM ALGER

Cinq sur cinq dans les derbies

L'USM Alger a confirmé sa suprématie dans les matches derbies de Ligue 1 algérienne de football cette saison en infligeant une sévère défaite au MC Alger (3-0), samedi à Blida pour le compte de la 20e journée de l'épreuve, portant à 15 le nombre de points récoltés en cinq rencontres face aux voisins de la capitale.

Il ne reste ainsi aux Rouge et Noir que de battre le CR Belouizdad au stade du 20-août-1955 lors de la 27e journée du championnat pour s'offrir la note complète, soit six victoires en autant de derbies.

Un parcours qui renseigne, jusque-là, sur la belle forme affichée par les Usmistes, dont la dernière défaite en championnat remonte à la 8e journée lorsque les protégés du Français Rolland Courbis, alors entraîneur des gars de Soustara, s'étaient inclinés sur le terrain du MC El Eulma (1-0).

Pour les observateurs, les points engrangés dans les derbies vaudront leur pesant d'or lors du décompte final et pourraient s'avérer ainsi déterminants dans la course au titre engagée par les poulaillons de l'actuel coach de l'USMA, le Français Hubert Velud.

Les équipiers du gardien de but international, Mohamed Amine Zemmamouche, partagent actuellement le fauteuil de leader en compagnie de l'ES Sétif avec 42 points.

Un atout psychologique de taille, selon Velud

C'est aussi un grand atout sur le plan moral en prévision de la suite du parcours, vu la saveur spéciale des succès dans ce genre de rencontres. Velud lui-même le reconnaît en déclarant à l'issue du match de samedi que le plus important pour son équipe était de battre le MCA plus que de rester en tête du classement.



Il reconnaît d'ailleurs les retombées positives des succès dans de tels rendez-vous sur l'état d'esprit de ses poulaillons qui sont plus que jamais motivés pour poursuivre sur cette dynamique de victoires.

S'ils parviennent à maintenir ce rythme, ils auront de très fortes chances de décrocher le titre de champions qu'ils n'ont d'ailleurs plus gagné depuis 2006.

Leur avantage par rapport à leur concurrent direct dans la course, l'ESS, est qu'il ne leur reste que trois déplacements à effectuer en dehors de la capitale, quand les Usmistes rendront visite au CS Constantine, au CRB Aïn Fekroun et à la JSM Béjaïa.

Ils auront également à accueillir les Sétiens dans leur stade fétiche de Bologhine

lors de la 30e et dernière journée du championnat. C'est dire que le terrain est bel et bien balisé pour les capés du président Ali Haddad afin de renouer avec le titre de champion après avoir remporté trois trophées pour le compte de l'exercice précédent (coupe d'Algérie, coupe arabe et supercoupe d'Algérie), selon les spécialistes.

LUTTES ASSOCIÉES

64 lutteurs annoncés au championnat national junior samedi à Alger

Soixante-quatre lutteurs, 32 en gréco-romaine et autant en Lutte Libre, prendront part au championnat national junior (formule excellence) samedi prochain à la salle olympique de Hammamet (Alger), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Les concurrents, représentant les différentes Ligues de cette discipline, vont s'affronter dans ce tournoi qui se déroulera sous forme d'un mini championnat. «C'est un système de compétition que nous appelons communément dans le jargon de la lutte : La Formule du tournoi Nordique» a révélé le DTN, M. Arezki Aït El Hocine.

«Ce procédé est appliqué dans les tournois où le nombre des concurrents est inférieur à cinq athlètes par catégorie. Au final, c'est le total de points récolté depuis l'entame de la compétition qui désigne le vainqueur» a-t-il expliqué. M. Aït El Hocine a révélé également que l'autre avantage que procure la Formule Nordique, c'est d'offrir «une seconde chance» pour un concurrent favori qui passerait à côté pendant le 1er tour.

«Dans une épreuve à élimination directe, un athlète favori, qui serait dans un jour sans pendant le premier tour n'aurait aucune chance de se rattraper. Ce qui serait regrettable autant pour lui que pour le niveau général du tournoi, car l'absence des meilleures pendant le dernier tour pourrait faire baisser considérablement le niveau. Mais avec la Formule Nordique, chaque athlète affrontera tous les autres concurrents, sans être éliminé pour autant, en cas de défaite»

Même si l'il s'agit d'un tournoi junior, certains athlètes pourraient se voir récompenser d'une éventuelle participation au prochain Championnat d'Afrique senior, prévu en Tunisie du 28 au 30 mars prochain. Ce qui est loin d'être un fait nouveau, selon M. Aït El Hocine.

«Certains juniors sont très doués. Preuve en est qu'ils ont déjà décroché des titres en senior et nous estimons que cette qualité leur donne le droit de représenter l'Algérie à l'occasion de grands événements, y compris sur le plan international.» Un contact «précoce» avec le haut niveau qui, selon le DTN Aït El Hocine, permettra à ces jeunes de gagner rapidement en expérience et de devenir par la même occasion, de «meilleurs espoirs de médailles» à l'occasion des importantes échéances à venir.

Les 64 athlètes qui animeront le tournoi de samedi prochain ont décroché leur billet qualificatif pendant le championnat «honneur», disputé du 13 au 15 février dernier, à Annaba. Comme à chaque grand tournoi, la Fédération Algérienne des Luttes Associées organisera un stage pour les juges arbitres dans la matinée du vendredi 28, à la salle olympique de Hammamet. 14 arbitres seront concernés par le prochain passage de grade, a indiqué M. Aït El Hocine. Le championnat national junior, formule excellence, dont le coup d'envoi sera donné officiellement le 1er mars, à ghoo, (1er et 2e tour) sera précédé par les traditionnelles séances de pesée et de contrôle médical, programmées le vendredi 28.

APS

PUBLICITÉ



Source : [Wikipeedia.fr](http://wikipeedia.fr)

Les stars du Mondial

NEYMAR



Neymar da Silva Santos Júnior, couramment appelé Neymar (ou bien Neymar Jr sur les maillots de football) né le 5 février 1992 à Mogi das Cruzes au Brésil, est un footballeur international brésilien évoluant au poste d'attaquant au FC Barcelone, et pour l'équipe nationale du Brésil.



Style de jeu

Attaquant, buteur, passeur, dribbleur, technicien hors norme, Neymar est appelé le nouveau Pelé. Son jeu est équivalent à celui de son compatriote Ronaldinho, connu pour ses gestes techniques, sa qualité de dribble, sa rapidité et son efficacité dans n'importe quelle situation devant le but. Il est capable d'éliminer ses adversaires grâce à une bonne maîtrise technique, avec entre autres, de rapides passes de jambes.

Son pied fort est le droit mais il est tout aussi à l'aise avec son pied gauche et est capable de frapper ou d'enrouler le ballon avec efficacité ce qui lui permet de marquer de nombreux buts avec ses pieds arrêtés.

Les médias établissent souvent des comparaisons entre Neymar et Pelé, car ce dernier possède un profil similaire à lui et tous les deux ont été formés à Santos. Neymar dit que Pelé est son «modèle», mais il affirme également qu'il «n'aime pas faire de comparaison avec Pelé».

SON PARCOURS

Neymar da Silva Santos Júnior, couramment appelé Neymar (ou bien Neymar Jr sur les maillots de football) né le 5 février 1992 à Mogi das Cruzes au Brésil, est un footballeur international brésilien évoluant au poste d'attaquant au FC Barcelone, et pour l'équipe nationale du Brésil.

Il est considéré comme l'un des plus grands espoirs du football brésilien et mondial. Il est ainsi élu meilleur joueur sud-américain de l'année en 2011 et 2012. Selon l'IFFHS, Neymar est le deuxième meilleur buteur du monde derrière Messi en 2012. De par ses perfor-

mances, Neymar est classé dixième au classement du Ballon d'or 2011 puis treizième du lors de l'édition suivante. Il remporte par ailleurs le Bola de Ouro du meilleur joueur du championnat brésilien en 2011. Neymar rejoint le club de Santos en 2003. Il évolue dans les équipes de jeunes jusqu'en 2009, date à laquelle il rejoint l'équipe fanion. Avec ce club, Neymar remporte la Coupe du Brésil, deux championnats de l'État de São Paulo, la Recopa Sudamericana et la Copa Libertadores. Avec la sélection brésilienne, Neymar remporte le championnat d'Amérique du Sud des moins de 20 ans en 2011, gagne la médaille d'argent aux Jeux olympiques d'été de 2012 et remporte la Coupe des confédérations 2013.

Lors du premier match des Aurores vertes ratent leur entrée dans le tournoi en réalisant un match nul (0-0) face au Venezuela. Neymar est néanmoins désigné homme du

match. Lors du match suivant, la Seleção affronte le Paraguay et réalise de nouveau un match nul (2-2) grâce à des buts Jádson et Fred à la dernière minute, entré à la place de Neymar, sur des passes décisives de Ganso. L'équipe est incendiée par la presse brésilienne. Dans le dernier match de la phase de poule, le Brésil affronte l'Équateur dans un match décisif pour la qualification en phase finale. L'équipe se met au diapason et Neymar fait le spectacle en inscrivant un doublé (victoire du Brésil 4-2). Il marque un but à la quarante-neuvième, à la suite d'une passe en profondeur de Ganso, puis à la soixante-douzième minute de jeu du pied droit à la suite d'une passe de Maicon. L'un de ses tirs est également repoussé et permet à l'homme du match Alexandre Pato d'inscrire l'un de ses deux buts. Le Brésil se qualifie ainsi pour les quarts de finales de la Copa América et s'affrontera le Paraguay pour la deuxième fois en moins d'une semaine. En quart de finale, le Brésil perd son match en séance de tirs au but après la fin du temps réglementaire et de la prolongation (0-0). Les joueurs brésiliens n'inscrivent pas le moindre penalty alors que l'adversaire en marque deux. Dans ce match, Neymar rate une occasion sauvée par un défenseur adverse. Il est remplacé à la quatre-vingtième minute par Fred. Le Brésil est éliminé, c'est la première fois qu'un champion en titre se fait éliminer dès les quarts de finale depuis 2001.

Au mercato estival 2011, il est convoité par le Real Madrid, le FC Barcelone et Chelsea une nouvelle fois, ces équipes déclarent vouloir payer sa clause libératoire afin de le recruter.

Le 29 octobre 2011, lors du match opposant Santos à l'Atlético Paranaense, Neymar inscrit un quadruplé, le premier de sa carrière. Le match se termine par une victoire de Santos, (4-1). Le 9 novembre 2011, il prolonge son contrat jusqu'en 2014 et le club annonce qu'il ne partira qu'après la coupe du monde 2014.

À la Coupe du monde des clubs de la Fifa 2011 le Santos bat Kashima Reysol (3-1) en demi-finale, ce qui permet à Neymar de voir se réaliser son rêve : affronter Lionel Messi en finale. Malgré un match où il se donne à fond, son équipe perd (0-4) face au FC Barcelone. Début 2011, Neymar est convoqué pour participer à la Copa Sudamericana des moins de 20 ans avec la sélection brésilienne. Il y réalise de bonnes performances avec le joueur du São Paulo FC Lucas. Ce duo permet au Brésil de remporter cette compétition pour la troisième fois consécutive et pour la onzième fois au total. Il est élu meilleur joueur et finit meilleur buteur du tournoi avec 9 buts.

► **Le Président Bouteflika félicite son homologue estonien à l'occasion de la fête nationale de son pays**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République d'Estonie, Toomas Hendrik Ilves, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer à la consolidation de la coopération entre les deux pays.

«Au moment où la République d'Estonie célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple estonien ami», écrit le président dans son message.

«Je voudrais saisir cette opportunité pour vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», ajoute le chef de l'Etat.

► **M. Nouri demain en France pour une visite de travail**

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri, se rendra demain en France pour une visite de travail de deux jours à l'invitation de son homologue français, Stéphane Le Foll, a indiqué hier le ministère dans un communiqué. Au cours de cette visite M. Nouri co-prédira avec son homologue français, les travaux du Forum d'affaires algéro-français sur l'industrie agroalimentaire qui regroupera les opérateurs économiques des deux pays, précise la même source.

«Ce forum d'affaires donnera lieu à une rencontre «B to B» entre les entreprises algériennes et françaises consacrée à la recherche d'opportunités de coopération et de partenariat dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire», selon le communiqué.

M. Nouri prendra part également aux travaux de la table ronde ministérielle sur les thèmes «Sécurité alimentaire et agriculture familiale dans les pays méditerranéens», indique encore la même source.

Il se rendra également au Salon international de l'agriculture (SIA) qui se tient à Paris du 22 février au 2 mars prochain, où il rencontrera des opérateurs économiques et des professionnels français des filières bovine, laitière, céréalier, agroalimentaire et équipementiers avec la participation des opérateurs et des représentants de la profession agricole algériens.

Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture participera au segment ministériel du séminaire international sur l'agriculture familiale, qui s'inscrit dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale (IAAF), proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies, ajoute le communiqué. A cette occasion, M. Nouri aura des entretiens avec ses homologues des autres pays participants à cette rencontre internationale.

APS

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE SUR L'ÉCONOMIE VERTE Adoption de la déclaration d'Oran

La déclaration d'Oran a été adoptée hier par les participants à la Conférence africaine sur l'économie verte, dont les travaux ont pris fin dans la capitale de l'Ouest du pays après deux jours de débats et d'échanges fructueux.

Dans ce document, les délégués africains ont notamment réaffirmé «leur volonté d'œuvrer à la mise en place d'un modèle de développement et de croissance économique soutenue, socialement inclusif et équitable, protectrice des ressources naturelles et de l'environne-

ment et soucieux de satisfaire les besoins des générations actuelles et futures, à travers la promotion de modèles de consommation et de production durables».

Cette conférence a été ouverte la veille par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en présence

d'une trentaine de ministres africains de l'environnement et de représentants d'institutions et d'organismes internationaux. Les participants ont saisi cette occasion pour débattre de la question de l'économie verte, telle que perçue par les pays africains et synonyme no-

tamment de développement, de croissance, de création d'emplois, de lutte contre la pauvreté, d'exploitation rationnelle des ressources naturelles, de maîtrise du savoir-faire, de transfert de technologies et de partenariat fructueux et bénéfiques.



Algérie - France

Le ministre des Moudjahidine reçoit le ministre délégué auprès du ministère français de la Défense

Algérie - Hongrie

Programme d'action dans le domaine de l'enseignement supérieur



trêmement important dans le continent africain».

Il a exprimé son souhait de voir la coopération économique algéro-hongroise se développer davantage tout en précisant, à ce propos, que les deux pays «avançaient sur le bon chemin», étant donné que «les échanges commerciaux ont quintuplé durant les quatre dernières années», a-t-il souligné.

Relevant que son pays souhaitait aussi renforcer sa coopération avec l'Algérie au niveau des jeunes, M. Szijjarto a fait savoir qu'en vertu du programme d'action signé, «cent étudiants boursiers algériens seront reçus en Hongrie en septembre prochain».

Le programme d'action signé permettra, entre autres, de lancer des échanges d'étudiants boursiers dans plusieurs spécialités, le montage de nouveaux programmes de recherche, ainsi que l'identification des moyens d'encadrement des étudiants en post-graduation et pour l'équivalence des diplômes supérieurs entre les deux pays.

Pour sa part, M. Szijjarto a relevé que son pays considérait l'Algérie comme un «partenaire ex-

Colloque sur le partenariat universitaire algéro-canadien à Tlemcen

Un colloque sur le partenariat universitaire algéro-canadien se tiendra, à partir d'aujourd'hui, à l'université Abou-Bakr-Belkaïd de Tlemcen, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. La rencontre regroupera un grand nombre de chefs d'établissements universitaires des deux pays ainsi que des responsables d'entreprises économiques. Elle sera consacrée à l'assurance qualité, à l'évaluation ainsi qu'à d'autres thèmes ayant trait au partenariat universitaire dans divers domaines de la formation et de la recherche scientifique. La rencontre sera mise à profit par les participants pour donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale notamment par la mise en place de mécanismes de mobilité des enseignants et étudiants algériens vers les universités canadiennes, la création de réseaux d'établissements et d'experts en vue d'échanger leurs expertises et savoir-faire, selon la même source.